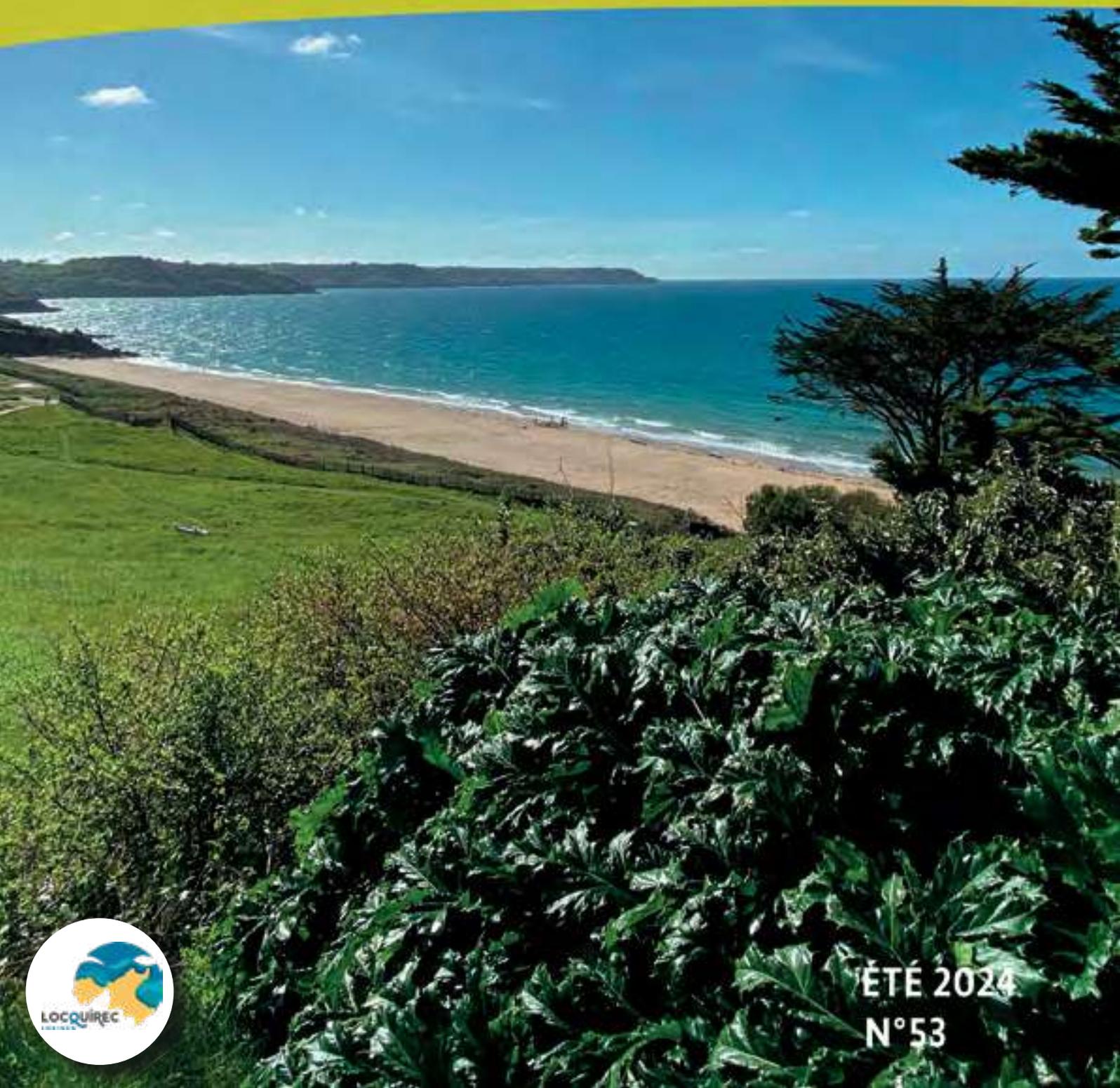


bro LOKIREG

Qui est venu, revient, qui est revenu, reste...



ÉTÉ 2024
N°53

LE MOT DU MAIRE



Vous contribuez toutes et tous à faire vivre et évoluer notre Commune.

Vos actions, vos implications et réflexions sont motrices du « vivre ensemble » souhaité collectivement ; les instants partagés sont autant de moments d'écoute et d'échange.

Comme le monde qui nous entoure, LOCQUIREC change dans la continuité ; suite et avenir dépendent de nous.

- Les voisins changent souvent ; ils arrivent et repartent parfois sans qu'aucun lien ne soit créé,

- Les maisons se vendent, se revendent, sont rénovées, inhabitées ou investies au gré du temps ou de l'instant sans qu'il soit possible de rencontrer ou d'échanger,

- Les routes, rues et chemins sont empruntés sans respect ni pour la nature, dorénavant environnement, ni pour ses artisans que sont nos agriculteurs et paysans ; cyclistes et piétons sont souvent négligés,

- Nos plages, grèves et roches sont considérées comme mines sans fond ou terrains de jeux, et parfois comme poubelles,

Foin du négatif, pourtant réel :

- Une Ecole, qui grâce aux enfants, aux enseignants et parents d'élèves continue à confirmer et diffuser son dynamisme et son énergie,

- Des associations multiples, imaginatives et des bénévoles nombreux, actifs et impliqués,

- Des commerces et entreprises qui se créent, ouvrent, se transmettent,

- Des projets communaux et collectifs qui complètent, accompagnent et insufflent.

A mon sens, le positif l'emporte largement !

Les ponts de Mai ont été marqués par une affluence remarquable, souhaitons que saison et arrière-saison soient à leur image !

Gaité, plaisirs, barbecues et pique-niques, sorties en mer et promenades, rencontres et festivités, ainsi que beau temps et belle mer, seront, à n'en pas douter, à l'ordre du jour des moments collectifs, amicaux et familiaux à venir.

La Commune, Elus, services techniques et administratifs a mis, met et mettra, comme d'habitude, toute son énergie pour faire face et accompagner les aléas estivaux.

Les Associations ont préparé et géreront, avec leur efficacité habituelle, nos grands moments festifs de retrouvailles, de spectacles et de convivialité, qui ponctuent la saison.

Reviendront ensuite la gestion quotidienne et la réflexion concertée sur les projets à venir et aménagements en cours ...

Bonne pause estivale et bon travail à toutes et tous,
Bel Eté !

G.GUYOMARC'H.
Maire.

SOMMAIRE

EDITO..... 2

INFOS PRATIQUES..... 3

ENVIRONNEMENT..... 8

ENFANCE/JEUNESSE..... 12

AR PRESBITAL..... 14

CULTURE..... 15

TOURISME..... 18

MORLAIX COMMUNAUTÉ..... 19

HISTOIRE ET PATRIMOINE..... 20

ASSOCIATIONS..... 24

MOT DE L'OPPOSITION..... 43

Comité de rédaction :
Le Maire ainsi que tous les
Conseillers Municipaux

Crédits photos :
Gwen ROSTREN
Françoise LE MITOUARD

Mise en Page :
Coralie RENAUD
ULAMiR-CPIE



Impression :
Imprimerie de Bretagne



LES SERVICES DE LA MAIRIE

PERMANENCES DES ELUS

LE MAIRE :

- **Gwenolé GUYOMARC'H**
Tous les jours - Sur rendez-vous

LES ADJOINTS :

- **Nicolas BOTROS**
Samedi 10h-12h
Administration générale,
Urbanisme, Action Economique
Culture, Associations - Sport -
Animation, Communication

- **Estelle FORGET**
Sur rendez-vous
Environnement, Cadre de vie,
Littoral-Liaisons douces,
Tourisme-Camping, Patrimoine

- **Nicolas TANGUY**
Sur rendez-vous
Voirie-Réseaux - Travaux -
Affaires portuaires, Propriétés et
bâtiments communaux, Personnel,
Ecole Affaires scolaires et petite
enfance, Action sociale

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

- **Thierry MERRAND**
Rendez-vous sur le terrain à la
demande
Voirie - Réseaux - Travaux -
Affaires portuaires, Propriétés et
bâtiments communaux

- **Françoise LE MITOUARD**
Mardi 10h00-12h00
Ecole - Affaires scolaires et petite
enfance, Communication,
Associations, Cadre de vie

- **Réjane LOUIN**
Sur rendez-vous
Culture - Patrimoine,
Liaisons douces et Lapic -
Energies renouvelables - Tourisme

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Aux heures d'ouverture de la Mairie.
Mairie fermée au public le mardi
après-midi.

contact@locquirec.bzh

URBANISME

Pour tout renseignement d'urba-
nisme, Madame Valérie ELLEOUE
reçoit en mairie, **sur rendez-vous,**
les mardis et jeudis matins.

urbanisme@locquirec.bzh
02.98.67.62.44

AR PRESBITAL – 21 rue de l'église

arpresbital@locquirec.bzh
www.arpresbital.bzh

PORT

L'agent en charge des affaires por-
tuaires vous reçoit **le mardi et jeudi**
de 10h à 12h.

port@locquirec.bzh – 06.42.65.45.18

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte tout au long de l'année
du lundi au vendredi, de 9h00 à
12h00.

Levée du courrier : du lundi au
vendredi à 15h00 et le samedi à
11h20.

Contact : 02 98 29 04 87

LE CAMPING MUNICIPAL

Ouvert toute l'année.

Contact : 02.98.67.40.85 ou
contact@campinglocquirec.com

Page facebook « Camping municipal
du fond de la baie de locquirec »

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous invitons les nouveaux arri-
vants ainsi que les personnes qui
quittent la commune à se faire
connaître en mairie aux heures
d'ouverture des bureaux.

VOS DÉMARCHES



Le site officiel de l'administration
française : www.service-public.fr

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ PASSEPORTS

www.service-public.fr

Une pré-demande doit être faite
en ligne sur ants.gouv.fr ou via
un formulaire papier à retirer en
Mairie. Vous devez ensuite prendre
rendez-vous auprès d'une Mairie
équipée du dispositif spécifique :

Morlaix 02 98 63 10 45

Plouigneau 02 98 67 70 09

Plougonven 02 98 78 64 04

Plestin-les-Grèves 02 96 35 62 29

ou prise de RDV en ligne

www.plestinlesgreves.bzh

RECENSEMENT MILITAIRE

www.majdc.fr

Chaque jeune Français de 16 ans
doit se faire recenser auprès de la
Mairie et ce à compter de son 16e
anniversaire et jusqu'à la fin du
3ème mois qui suit.

LISTES ÉLECTORALES

Une demande d'inscription sur les
listes électorales doit être effectuée
auprès de la Mairie ou directement
sur le site www.service-public.fr

**Les personnes ayant changé
d'adresse, à l'intérieur de la
Commune, doivent signaler leur
nouvelle adresse afin de mettre à
jour le fichier électoral.**

Nouveauté depuis cette année, les
demandes de procurations pour
toutes les élections peuvent se
faire en ligne

www.maprocuration.gouv.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h.

Mardi et samedi de 9h à 12h.

Pour prendre rendez-vous avec
un élu, un seul numéro de télé-
phone, le 02 98 67 42 20 ou par
courriel contact@locquirec.bzh



Mairie de Locquirec



mairielocquirec

www.locquirec.bzh

NUMÉROS UTILES

O MAIRIE DE LOCQUIREC

Tél : 02 98 67 42 20

Courriel : contact@locquirec.bzhSite internet : www.locquirec.bzh

Page facebook : Mairie de Locquirec

Instagram : mairielocquirec

O PÔLE SANTE de Locquirec

• Pharmacie : 02 98 67 43 84

• Cabinet Infirmiers : 02 98 72 87 80

O PROFESSIONNELS DE SANTÉ sur la Commune

• Masseur-Kinésithérapeute

Olivier LANCIEN - 02 98 19 99 60

Aurore DELAITRE - 06 19 74 38 77

lecoz_kine@yahoo.fr

• Sexothérapeute - Thérapeute de couple

Virginie CLARENC - 09 72 60 77 33

therapie.sexo.couple@gmail.com

• Psychologue

Charlotte BERTALOT - 06 24 62 36 72

• Ostéopathe

Perrine OWEIDAT - 06 61 69 68 10

Elise AUFFRET (Essentiel Reflex) - 07 86 77 99 91

O URGENCES

• Pompiers : 18 ou 112

• Gendarmerie de Lanmeur : 02 98 67 51 07

• Police, gendarmerie : 17 ou 112

• SAMU / SMUR : 15

• Centre antipoison et de toxivigilance à Angers :
02 41 48 21 21

• Médecins de garde : 15

• Pharmacie de garde : 3237 (0.35€ la minute)
ou www.3237.fr

• Urgences hospitalières

(centre hospitalier de Morlaix) : 02 98 62 61 45

• S.N.S.M. de Locquirec : 06 69 43 30 85

Urgence : 196

O SANTE

• Pôle Santé de Lanmeur : 02 98 67 51 03

O DEPANNAGE

• ERDF (sécurité dépannage) : 09 726 750 29

• AN DOOR (qui remplace Veolia) : 0 806 090 010

O SERVICES

• Office de Tourisme de Locquirec : 02 98 67 40 83

• Ecole Folgalez : 02 98 67 41 21

• Assistante sociale - CDAS de Morlaix :
02 98 88 99 90

• Morlaix Communauté : 02 98 15 31 31

• Taxi QUERE : 02 98 67 40 00

• Auto-Ecole - Nord Breizh Conduite :
02 98 72 76 78 - 10 Bis Route de Morlaix

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Le site officiel de l'administration française :
www.service-public.fr

Afin de faciliter vos démarches administratives nous vous conseillons de vous connecter à partir du site www.service-public.fr ou via le site de la Préfecture du Finistère www.finistere.gouv.fr (onglet *mes démarches administratives*). Vous pouvez également obtenir des informations **sur vos démarches en appelant le : 3939**

Vigilance sur le site à partir duquel vous réalisez **vos démarches en ligne** (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise...) **Agence nationale des titres sécurisés**
www.ants.gouv.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sur rendez-vous : 1er, 2ème et 3ème Mercredi de chaque mois de 13h30 à 17h30

Contact-Informations : Mairie de PLOUIGNEAU
Place de la Mairie 29610 PLOUIGNEAU
02 98 67 70 09

grondinconciliateurdejustice@gmail.com

ATTENTION AU DÉMARCHAGE

La Mairie n'autorise pas les sociétés privées à vous démarcher à votre domicile ou par téléphone, quelle que soit la nature des prestations qui peuvent vous être proposées.

Nous vous incitons, avant de signer quelque contrat que ce soit avec l'une d'entre elles, à contacter votre entourage au préalable. Nous vous rappelons également que vous avez un délai légal de 14 jours pour vous rétracter en cas de signature de tout contrat.

Si vous pensez avoir été victime d'un démarchage abusif, contactez rapidement les services de gendarmerie.

APPEL À BANQUE D'IMAGE

La Mairie recherche des photos de LOCQUIREC dont nous pourrions disposer librement pour notre site internet et notre banque de données. Ainsi que des photos pour les prochains BRO LOKIREG : En format « portrait » A4 et définition : 300 dpi minimum

Votre nom sera inscrit dans les crédits photos en cas d'utilisation pour le BRO LOKIREG.

Merci d'adresser vos photos par mail à : accueil@locquirec.bzh ou directement en Mairie par clé USB (en nommant vos photos : Votre nom et prénom).

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale propose tous les produits pour les envois en France et à l'international.

Les contrats de réexpédition de courrier sont également réalisables sur place.

Les personnes titulaires d'un compte à la Banque Postale peuvent y faire des versements et retraits d'espèces ainsi qu'y déposer leurs chèques.

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h

Levées : 15h du lundi au vendredi et 11h20 le samedi

Numéro direct : 02 98 29 04 87



Pour toute réclamation relative à votre courrier ou colissimo, contactez le 3631 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 13h00. Votre demande sera ensuite traitée par le service courrier.

Fermeture le vendredi 16 août.

A L'ATTENTION DES USAGERS DU PORT, PROPRIÉTAIRES DE NAVIRES ET LOCATAIRES DE CORPS-MORTS

Rappel du règlement :

- La vitesse est limitée à 3 Nœuds dans le Port,
- La vitesse est limitée à 5 Nœuds dans la bande littorale des 300 mètres,
- Le carénage est strictement interdit dans le Port et dans tout milieu naturel,
- Toute utilisation de bouées de passage doit être autorisée préalablement par la Mairie,
- Protection de l'embase des moteurs hors-bord **OBLIGATOIRE**
- Immatriculation des annexes

Attention à vos amarrages !

Rappel : 5 mètres de chaîne + 2 mètres de bosse.

La privatisation (chaînes, cadenas etc.) des emplacements d'annexe sur la cale, en particulier dans les racks n'est pas autorisée.

Le stationnement sur la cale pour les catamarans, dériveurs et autres doit être déclaré auprès de la Mairie.

Service portuaire, en Mairie le mardi et le jeudi matin de 10h à 12h.

Contact : 06.42.62.45.18 – port@locquirec.bzh



PÊCHE À PIED RESPONSABLE

Par Arrêté Préfectoral en date du 20 juillet 2023 portant classement de salubrité et surveillance sanitaire des zones de production de coquillages vivants dans le département du Finistère, la Baie de Locquirec-Plestin-les-Grèves est classée B.

La pêche à pied récréative est donc autorisée dans la baie.

Pour connaître toute l'actualité, les bonnes pratiques, la réglementation/surveillance et les risques sanitaires, rendez-vous sur le site :

<https://www.pecheapied-responsable.fr/>



URBANISME

Vos projets travaux : clôtures, ravalement, rénovation toiture, abri de jardin ou extension de construction...

Ils sont tous soumis à autorisation et doivent faire l'objet d'une demande...

Vous êtes invités à vous rendre sur le site internet de la Commune www.locquirec.bzh

Dans la rubrique « Vie Municipale » sous l'onglet « Urbanisme » vous y trouverez :

- le règlement d'urbanisme PLUi-H en vigueur depuis le 20 février 2020, modifié le 30 janvier 2023
- les plans de zonages de la Commune qui vous permettent de visualiser le zonage de votre parcelle
- lien vers le site géoportail de l'urbanisme où vous y trouverez toutes les informations concernant votre parcelle au regard de l'urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr
- lien vers le site du cadastre afin d'obtenir un extrait de plan cadastral à l'échelle de votre choix : www.cadastre.gouv.fr
- les formulaires à compléter, à choisir selon la nature de vos travaux.

Pour toute demande de renseignement complémentaire, vous pouvez utiliser le formulaire de contact à disposition directement sur le site ou faire votre demande de renseignement par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@locquirec.bzh

La solution d'un rendez-vous téléphonique ou en Mairie est possible les mardis et jeudis matins.

Depuis janvier 2022, c'est effectif : Les demandes d'autorisations d'urbanisme se font en ligne !

Quelque soit la demande, elle peut se faire en ligne en passant par le serveur SVE (<https://sve-ads.morlaix-communauté.bzh>), vous pouvez y déposer en ligne vos demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir, de déclaration préalable, de certificat d'urbanisme et de déclaration d'intention d'aliéner (uniquement par la plateforme SVE, les mails ne sont pas pris en compte comme dépôts dématérialisés).

En choisissant de dématérialiser les autorisations d'urbanisme, c'est faciliter l'instruction des demandes et la communication avec les demandeurs.

De plus amples informations sont mises en ligne sur le site internet de la Commune avec lien d'accès au service dématérialisé.

On se rassure, il est toujours possible de déposer un dossier papier en mairie ou par voie postale !

Si vous disposez d'une adresse mail, ne pas oublier de nous la communiquer sur votre dossier.

Dernier rappel : il vous appartient de conserver une copie de l'ensemble de vos dossiers d'urbanisme qui vous seront demandés dans le cadre d'une vente et / ou d'une succession.



RÉNOVEZ, ON VOUS AIDE !

Morlaix Communauté porte un vaste programme d'aides pour la rénovation des habitats sur le territoire.

Un numéro unique : 02 98 15 32 32

SERVICE DE BUS ESTIVAL

Comme depuis plusieurs années les navettes estivales desserviront lokireg du 6 juillet au 30 août inclus. Navettes prises en charge à part égale Morlaix Communauté et la Mairie de Locquirec.

Les chiffres montrent que ces navettes sont bien fréquentées et appréciées. Elles circulent toutes les 20 minutes.

Deux parkings sont à votre disposition. Route de Morlaix et fond de la baie. Parkings équipés de station REV.

Le mercredi jour de marché navette directe fond de la baie le port. Cette année nouveaux horaires prévus à midi pour éviter trop d'attente au port et fond de la baie. Vous souhaitant de belles vacances à Locquirec.

Françoise CABIOCH-LE GALL



GRATUITÉ DES TRANSPORTS

Ligne 30 MORLAIX < > LOCQUIREC au départ de Lannion et Ligne 30A SCOLAIRE

Tout le réseau Linéotim est gratuit !*

Transport scolaire, à la demande, service pour les personnes à mobilité réduite, lignes urbaines et interurbaines.

Le moment de revoir nos modes de déplacement et d'opter pour des déplacements plus verts !

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter :

Linéotim : 17 Place Cornic – 29600 MORLAIX - 02 98 88 82 82 - Site : www.lineotim.com

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 - Le samedi de 10h00 à 12h30.

*Sauf Vélinéo (location de vélos à assistance électrique) www.lineotim.com



SIGNALEMENTS D'ANOMALIES

OBJET	INTERLOCUTEUR	RENSEIGNEMENT
Déchets	Morlaix Communauté – Service Collecte et Valorisation des déchets	dechets@agglo.morlaix.fr ou le 0.800.130.132 (N° vert appel gratuit)
Assainissement collectif et individuel	Morlaix Communauté – Service public de l'eau - An Dour	0 806 090 010
Eau potable	Morlaix Communauté – Service public de l'eau - An Dour	0 806 090 010
Électricité	ENEDIS	https://www.enedis.fr/panne-et-interruption ou le 09 72 67 50 + n° de votre département (appel non surtaxé - 24 h/24 et 7 j/7) ou en téléchargeant sur votre mobile l'application « EDF & Moi »
Réseau téléphonique équipement endommagé sur la voie publique ou en panne à votre domicile	ORANGE ou votre opérateur téléphonique	https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home
Sécurité publique	Gendarmerie	Lanmeur : 02.98.67.51.07 Plourin-lès-Morlaix : 02.98.88.58.13
Nid de frelons asiatiques	Liste des entreprises agréées intervenantes sur la commune	Souris 7 – Saint-Martin-des-Champs : 06.17.70.66.21 APA – Plouvorn : 02.98.61.04.34 ECO Nuisibles Bretagne Guerlesquin : 06.38.34.52.81
Bateau échoué ou décroché	Cross Corsen	Numéro d'alerte : 196
Corps-Mort	Commune	port@locquirec.bzh – 06.42.65.45.18
Voirie	Commune	contact@locquirec.bzh – 02.98.67.42.20
Eclairage public	Commune	contact@locquirec.bzh – 02.98.67.42.20

ACTION SOCIALE

LE CCAS

Le jeudi 18 avril, des membres du CCAS et du club de loisirs de Locquirec ont eu le grand plaisir de rendre visite à Jean BOSSARD, le doyen de Locquirec qui fêtait ses 100 ans. Après une carrière professionnelle en région parisienne, Jean et son épouse sont venus s'installer à Locquirec dans leur maison de l'Impasse des Pâquerettes, où ils venaient déjà dès que les vacances le leur permettaient. Aujourd'hui Jean vit à l'Ephad de Lanmeur où il continue de pratiquer ses activités préférées : jouer à la belote et lire.



L'un des rôles essentiels du CCAS est l'accompagnement de nos aînés.

Ainsi chaque fin d'année, les 144 personnes de plus de 82 ans qui vivent à Locquirec, reçoivent de sa part un cadeau distribué par les élus de la commune ou ses membres. Le repas des anciens est également un moment fort de son activité : cette année, il a accueilli 80 personnes qui ont pu se régaler d'un déjeuner concocté par le chef Yannick Le Beaudour de l'Hôtel du port et le pâtissier Stéphane Rincé.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi : sur l'ensemble de la commune.



BACMAN - TRI DES DÉCHETS

C'est en Mairie que vous pouvez venir retirer vos sacs jaunes (aux heures d'ouverture des bureaux).

COMPOSTAGE

Afin de faciliter l'accès au compostage, trois bacs à compost ont été réalisés et mis en place par les services techniques en ce début d'année. Vous les trouverez à chaque station REV (parkings au Fond de la Baie et de Keraël) et au petit Marché.

PILES ET BATTERIES USAGÉES

Un collecteur est mis à votre disposition à l'entrée de la Mairie.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE LANMEUR

Du 15 octobre au 14 avril : de 9h à 12h et de 13h45 à 17h.
 Du 15 avril au 14 octobre : de 9h à 12h et de 13h45 à 18h.
 Fermée le mardi et le dimanche.

CONTENEURS À VERRE

Sur la commune, il existe 7 conteneurs de ce type :

- Parking Rue Pors ar Villiec
- Camping du Fond de la Baie
- Camping du Rugunay
- Nouvelle Côte (parking du cimetière)
- Rue de Poul ar Craz Du (Kerboulic)
- Moulin de la Rive
- Poul Rodou



Les 7 déchèteries intercommunales disposent également de conteneurs.

Un rappel sur les gestes de tri :

- ne pas y déposer la vaisselle cassée, les vitres, les miroirs, la porcelaine, les pots en terre....
 - ne laissez pas les capsules et bouchons au sol ou sur les conteneurs.
- Tous les couvercles et capsules métalliques peuvent être déposés dans le sac jaune.

Un doute ? Une question ? Contactez le numéro vert du service collecte et valorisation des déchets au 0 800 130 132 ou consultez le guide de tri à votre disposition en mairie.



HORAIRES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés (tondeuses à gazon, perceuses, tronçonneuses ou scies) sont sources de nuisances sonores et réglementés par un arrêté préfectoral.

Arrêté Préfectoral N°2012-0244 du 1er mars 2012 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Finistère.

Ils sont autorisés :

- Du lundi au vendredi : 8h30 à 19h30,
- Le samedi : 9h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

INTERDICTION DE BRÛLER DANS SON JARDIN

Les déchets doivent être déposés en déchetterie. Brûler ses déchets dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

TAILLE DES HAIES

Les haies situées en bordures de propriété ainsi que les arbres et arbustes ne doivent pas nuire au voisinage.

Pour cela, les haies doivent être taillées régulièrement afin d'éviter leur débordement sur les trottoirs et gêner le cheminement des passants.

Un voisin est en mesure de contraindre le propriétaire d'un arbre à couper les branches qui dépassent sur sa propriété, mais il est aussi en droit de récolter les fruits tombés naturellement des branches qui dépassent sur sa propriété.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Merci de respecter cette règle.

Pour le bien-être et la sécurité de tous !



ÉLAGUER ET JOUER LA SÉCURITÉ

Pour rappel :

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des clients riverains, ERDF engage des recours envers les propriétaires responsables des dommages.

A titre d'information, le coût moyen des dégâts enregistrés sur les années passées est de 6 000 €.

Conseil n°1 : Aux abords des lignes, plantez en tenant compte des distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

Conseil n°2 : Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat, en cas de dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Conseil n°3 : Entretenez régulièrement votre végétation.

Il en est de même pour le réseau Orange. L'élagage des végétaux constitue une obligation légale à la charge du propriétaire, du fermier ou leurs représentants que la propriété soit riveraine ou non du domaine public.

De plus, dans le cadre du développement de la fibre il est demandé aux particuliers de faire élaguer leurs arbres.

FRELON ASIATIQUE

Depuis plusieurs années, le frelon asiatique prolifère en France. La multiplication de cet insecte invasif devient préoccupante. En effet, il dévore des tonnes d'insectes, abeilles, mouches, guêpes... et c'est une mauvaise nouvelle de plus pour la biodiversité. Il semble avoir particulièrement apprécié les dernières conditions climatiques, si l'on en juge par la prédation exercée sur les ruches. **Les apiculteurs, qu'ils soient locaux ou nationaux, n'ont jamais constaté une pression aussi élevée.** Une observation sur le terrain montre que, en moyenne, un nid de frelons asiatiques génère l'année suivante cinq colonies nouvelles. Pour limiter leur développement, il est intéressant de connaître son cycle de vie afin d'intervenir efficacement au bon moment.

Tout d'abord, en février, la fondatrice sort de l'hibernation dès les premiers rayons de soleil. Elle cherche un endroit abrité pour y construire son nid primaire : cabane de jardin (ou d'enfants !), avancée de toiture, encadrement de fenêtre etc...

A partir du début du mois de mars, les premières ouvrières naissent. Elles s'occupent des larves et de l'agrandissement du nid primaire. La reine se consacre alors totalement à la ponte et ne quitte plus le nid.

Ainsi, pendant la période de fin février à mai, il nous est possible, et sans risque, d'empêcher le développement des colonies :

- **En neutralisant la reine dans son nid primaire : pour cela il faut reconnaître le nid et alerter un apiculteur qui sera en mesure de capturer la reine, cette opération doit être réalisée le soir.** Si vous identifiez un nid primaire, merci de bien vouloir téléphoner à Serge Rozan au 06 42 50 36 47, qui s'en chargera.
- **En piégeant la reine puis plus tard les ouvrières, avec des pièges simples à confectionner soi-même, malheureusement, on y piège aussi d'autres insectes.**

La Mairie met à votre disposition des pièges à l'accueil.

Recette :

- 10 cl de bière brune
- 10 cl de vin blanc (ordinaire)
- 10 cl de sirop de grenadine ou cassis



De mars à octobre : recette à renouveler toutes les 3 semaines.

Ne pas rincer le contenant (phéromones), vider uniquement le contenu.

Puis, de juin à septembre, les ouvrières cherchent un nouvel endroit pour bâtir un nouveau nid, le nid secondaire. Il est souvent situé en hauteur dans un arbre, **de dimension plus importante**, il peut aussi se trouver à hauteur d'homme, dans une haie ou contre un bâtiment et dans ce cas, **il est potentiellement dangereux, voire mortel, si l'on s'approche du nid, ou pire encore si l'on taille une haie « habitée »...**



De septembre à octobre, la population augmente fortement, **jusqu'à 2000 frelons/nid**. Les frelons nourrissent alors les larves avec de nombreux insectes, dont les abeilles, riches en protéines.

A partir de cette période, le seul piégeage est insuffisant pour lutter contre leur prolifération.

- **La seule action véritablement efficace est alors la destruction du nid secondaire. Si vous repérez un nid secondaire dans votre environnement, alertez la mairie de Locquirec au 02 98 67 42 20, qui vous précisera les modalités d'intervention d'un professionnel.**

Enfin, à partir du mois d'octobre, les femelles sont fécondées et vers le mois de décembre, les nouvelles reines, futures fondatrices, quittent le nid secondaire pour hiberner à l'abri du froid dans un mur, une cavité, un arbre ou un tas de bois... Un nid peut potentiellement produire 300 fondatrices dont 10% survivront aux gelées d'hiver (de moins en moins fréquentes,).

En conclusion, la lutte est d'autant plus efficace que l'intervention est réalisée à la source et le plus tôt possible, c'est à dire sur le nid primaire en début de saison puis sur le nid secondaire. Cette préoccupation dépasse largement le cadre de l'activité apicole : la FAO (Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) estime que plus de 75% des agricultures vivrières dépendent de la pollinisation. Alors, ouvrons l'œil !

Alain Denis-Kéranforn (Guimaëc)

Contact sur Locquirec : Serge Rozan

Dès que vous repérez un nid de frelons, signalez-le à la Mairie et transmettez si possible une photo du nid par courriel, en précisant sa localisation au 02 98 67 42 20 - contact@locquirec.bzh

Si le nid de frelons asiatiques est sur votre propriété :

- Vous vous devez de contacter une entreprise agréée afin de procéder à sa destruction. Liste consultable en Mairie.
- Adressez ensuite à la Mairie votre demande de prise en charge partielle de la facture d'intervention par courrier ou courriel en y joignant : la facture, votre RIB, un justificatif de domicile.

BOÎTES À LIVRES

La municipalité a mis en place des boîtes à livres fabriquées et installées par les services techniques dans différents quartiers de la commune.

Au nombre de 5 et gérées par le CEL et la responsable de la Bibliothèque pour tous, elles se situent sur **le port au Point Info, au camping du Fond de la Baie, au Varcq, près du cimetière et à Lezingard.**

Sur la base d'un échange, elles ont pour mission de mettre à disposition des enfants et des adultes des livres en bon état, tous genres littéraires confondus. Les usagers de ces boîtes semblent satisfaits de cette initiative !

Si vous souhaitez contribuer à l'approvisionnement de ces boîtes, vous pouvez déposer vos livres en mairie ou appeler le 06 07 16 96 80.



Un geste pour l'école et pour la planète !

COLLECTE DES JOURNAUX

L'Amicale Laïque des Parents d'Elèves de Locquirec organise la collecte de journaux, qui sont revendus à l'entreprise Cellaouate de St Martin des Champs, produisant de la ouate de cellulose, un isolant thermique et acoustique. Les profits de cette action permettent de compléter le financement des sorties et activités scolaires des enfants de Locquirec.

Le local protégeant le container des journaux se trouve à gauche du portail de l'école. Il est en libre accès toute l'année, il suffit de l'ouvrir pour y déposer votre journal. Nous vous demandons seulement de bien le refermer afin que la pluie n'imbibe pas le papier.

Attention seuls les journaux imprimés sont acceptés, aucune publicité sur papier glacé, ni magazine etc...

N'hésitez pas à récupérer ceux de vos entreprises ou famille et voisins. C'est un petit geste simple et facile, qui profite aux enfants et à l'environnement.

Pour l'ALPE, Anne France LE BALCH, secrétaire.



Le container des journaux se trouve à gauche du portail de l'école

LE CAMPING

C'est le printemps 2024. Les beaux jours s'installent et le camping municipal du fond de la baie reprend doucement son rythme de croisière d'accueil des touristes.

Ouvert à l'année, le camping n'aura pas vécu un hiver très facile mais pas de gros dégât à déplorer suite à la tempête.

La météo peu favorable de l'été 2023, cet hiver mouvementé avec les tempêtes et la pluie qui a duré sur ce début de printemps, semblent annoncer un recul de la fréquentation sur la Bretagne. C'est la partie camping qui est la plus touchée.

A l'inverse, on affiche un taux de remplissage maximal au niveau des hébergements en dur. Cette année, ce seront les réservations de dernière minute qui seront favorisées pour le camping, sûrement en fonction des prévisions météo.

Quoi qu'il en soit, le camping municipal du fond de la baie est prêt pour accueillir les vacanciers. Le gros projet de l'hiver aura été la rénovation partielle du bloc sanitaire 4 Crenn, le plus ancien du camping. Ouvert uniquement sur une courte période en juillet/août, sa rénovation n'avait pas été une priorité. Le staff technique du camping a donc travaillé une bonne partie de l'hiver sur cet espace et nos amis campeurs pourront découvrir cet été des toilettes homme et femme pratiquement rénovées et très fonctionnelles.





LE GROUPE SCOLAIRE YVONNE FOLGALVEZ

Classe de découverte de la classe de CM du 18 au 22 mars 2023.

Cette année, les élèves de la classe de CM et leur enseignante, Justine Lesbleiz, sont allés en « classe ville » à Rennes, en passant par Saint Malo.

Les objectifs pédagogiques de cette classe de découverte étaient multiples.

1 Vie collective et quotidienne :

- Vivre en groupe : respect des règles de vie du centre et lors des déplacements, respect du matériel, du personnel, des locaux et plus généralement de l'autre.
- Favoriser l'acquisition de l'autonomie et de la responsabilisation de l'enfant : ranger ses affaires, faire sa toilette...
- Participer à la vie collective et à son organisation
- Veiller à sa santé : hygiène, gérer le linge, gérer le sommeil, gérer sa nourriture...

Ces objectifs seront réalisés lors de tous les moments liés à la vie en collectivité, aussi bien dans les activités que dans les moments informels (repas, toilette, préparations et rangement).

Un temps d'organisation est prévu le lundi soir.

2 Découverte de l'espace urbain :

- Découvrir l'importance des différents réseaux de transport
- Découvrir une partie du patrimoine culturel et artistique de Rennes.
- Comparer la ville de Rennes avec Locquirec et Morlaix.

3 Découverte de l'art urbain :

- Analyser des œuvres d'art (graffitis, sculptures contemporaines, installations artistiques)

- S'enrichir du témoignage et de l'expérience d'artistes.

- Découvrir la place des œuvres d'arts dans l'espace urbain.

L'application de ces objectifs s'est traduit dans les activités menées tout au long de cette semaine.

Le premier jour a été réservé à la visite des remparts de Saint Malo, ainsi que de la vieille ville et des quais malouins. Le soir, la classe est arrivée à Bruz, au centre Fénicat, où ils ont été logés toute la semaine.

Cet éloignement de Rennes leur a permis d'utiliser les transports en communs comme le bus et le métro. Ils ont pu se restaurer au restaurant universitaire, ce qui a été apprécié !!

Toute la semaine, les élèves ont pu rencontrer des artistes avec lesquels ils ont pu travailler et échanger sur leur pratique artistique.

Le mardi, ils ont participé à un jeu de piste qui leur permis d'aller à la rencontre de productions artistiques, l'après-midi étant consacré à la découverte de la mosaïque et de sa technique. Ils ont pu créer comme cela, trois œuvres collectives avec l'aide d'un artiste.

Le mercredi, les élèves ont pu s'initier au Hip Hop tandis que l'après-midi, ils visitaient le musée des Beaux-arts de Rennes.

Le jeudi a été consacré à la découverte de l'exposition d'Ali Cherri (art contemporain) et du Street-Art dans les rues de Rennes.

Le vendredi, après une visite du Thabord et d'un dernier repas au R.U., nos élèves ont pu regagner Locquirec, enchantés par leur séjour.





Sans les moyens financiers de la mairie et de l'Alpe, cette classe de découverte n'aurait pas pu avoir lieu. Il convient de les remercier tout comme Justine Lesbleiz (enseignante en CM) et les accompagnateurs (Françoise, Jérôme et Thibault).

Le directeur de l'école.
Philippe CORBEL

PUMP PARK

Gratuit et accessible à tous

A l'automne 2023, un parcours de glisse universelle, communément appelé Pump-Park ou Pump-Track a été réalisé sur la Commune, au terrain des sports.

Gratuit et accessible à tous, cette boucle de bosses et virages permet aux adeptes de la glisse de s'amuser et de progresser. Skates, rollers, VTT, BMX, trottinettes, à chacun sa passion !



Les terrains de tennis ont été nettoyés et repeints, des tables de pique-niques, une nouvelle aire de jeux complète pour les enfants et des terrains de pétanque sont également en cours d'installation pour proposer un espace intergénérationnel où il fait bon se retrouver et s'amuser.

Estelle FORGET pour la commission Cadre de vie.

MA JOURNÉE DE CITOYENNETÉ



Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de la Mairie et ce à compter de son 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Présentez-vous en Mairie muni de votre pièce d'identité et de votre livret de famille.

Pour les questions relatives à la journée de citoyenneté, contactez le Centre Service National et de la Jeunesse de BREST, de préférence par courriel :

csnj-brest.trait.fct@intradef.gouv.fr ou par téléphone au 09 70 84 51 51.





À propos de AR PRESBITAL

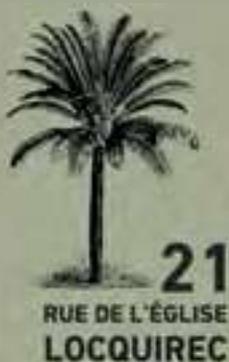
AR PRESBITAL est un équipement communal, fruit de la revitalisation d'un patrimoine bâti ancien de Locquirec (29).



L'esthétisme et la quiétude, sources d'inspiration, sont pensés et cultivés pour en faire bénéficier ses usagers à travers différents espaces :
co-working, point d'accès connecté pour les habitants, salle événementielle, jardin clos, scène extérieure, salle d'exposition...

Des rendez-vous culturels viennent rythmer la vie de ce lieu pluriel.

Pour en savoir plus :
www.arpresbital.bzh
arpresbital@locquirec.bzh



AR PRESBITAL

Point connecté et services aux habitants

La commune de Locquirec met à disposition au rez-de-chaussée du Presbytère un point connecté pour vos démarches administratives. Poussez les portes de AR PRESBITAL pour faire vos démarches en ligne et en autonomie.

Permanences : mardi, mercredi, jeudi de 9H à 12H.

L'espace dédié est équipé de 4 ordinateurs connectés en libre service, d'un scanner et d'une imprimante.

Pour vous-même ou vos connaissances en mal d'outils informatiques, en panne de connexion, ou simplement pour faire vos démarches dans un cadre agréable et adapté, et sans être isolé !

Espace de co-working

Minéral, végétal & convivial

L'espace de co-working AR PRESBITAL de la commune se veut intime et esthétique. Quelques heures ou toute la journée, de 9H à 18H, du lundi au vendredi, vous pouvez réserver votre créneau et espace de travail. Entre autres :

10 postes de travail (8 bureaux en espace ouvert et 2 bureaux cloisonnés)

1 salle de réunion pour 6 personnes avec écran 75" pour vos projections et vue sur le jardin clos

1 espace cafétaria avec kitchenette pour les pauses conviviales, partagé par les différents usagers du co-working

Des sanitaires avec douche

Un accès au jardin clos partagé

- Réservation et paiement en ligne : www.arpresbital.bzh
- Infos et renseignements : arpresbital@locquirec.bzh

Grande salle Ar Presbital

La grande salle du lieu permet d'accueillir des assemblées générales, des séminaires, des réunions de travail, des ateliers, des conférences, des événements associatifs..

Une salle pluriel et lumineuse donnant sur le jardin clos, propice aux échanges et rassemblements.

La grande salle et le jardin clos peuvent être privatisés le week-end pour des événements privés.

Des rendez-vous culturels

Conférences, expositions, stages ou ateliers, concerts des mercredis de l'été, des rendez-vous culturels viennent rythmer le nouvel équipement.

Vous êtes tenus informés des rendez-vous via la vitrine du lieu rue de l'église, les réseaux, site internet et autres relais.

Le jardin clos

Au charme et au calme thérapeutiques, celui-ci est ouvert selon les activités du lieu. A venir, de quoi s'y installer, le temps d'une lecture, d'un repos ou d'un songe.

LA FONDATION DU PATRIMOINE BRETAGNE

apporte son soutien à la commune de Locquirec pour restaurer la chapelle de Lézingard

Une collecte de dons a été lancée le samedi 25 mai, à 11h, à la Mairie de Locquirec en présence de Gwénolé GUYOMARC'H, Maire de la commune et de Thierry BERNARD, délégué territorial de la Fondation du patrimoine.

Qu'est-ce qu'une collecte de dons ?

La Fondation du patrimoine organise des campagnes d'appel aux dons pour aider les collectivités et les associations à financer leur projet de restauration du patrimoine. Cette mobilisation du mécénat populaire permet à toutes les personnes attachées à la valorisation du patrimoine d'apporter une contribution financière à un projet spécifique, tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt : 66% pour les particuliers, 75% pour les personnes imposables à l'IFI, 60% pour les entreprises.

Lancement d'une collecte pour la restauration de la chapelle

À travers les siècles, les murs de cette chapelle ont résisté, mais les signes du temps s'y sont imprimés. La commune de Locquirec lance un chantier de restauration et de valorisation pour conserver ce trésor breton.

Après un dégagement et une stabilisation, les décors des murs peints seront retouchés. L'ensemble sera unifié par la pose d'un badigeon légèrement teinté en raccord avec les vestiges encore en place. Les enduits en ciment du mur Ouest seront retirés pour un enduit en terre. Une réfection des lambris de la voûte est programmée ainsi que le remplacement d'une sablière altérée. Enfin, pour une mise en valeur de cet édifice, une électrification est prévue afin d'offrir de bonnes conditions de visite et organiser des animations culturelles, telles que concerts ou expositions.



Photo : Anne Prigent

Afin de financer les travaux dont le montant s'élève à environ de 53 000 €, un appel aux dons est lancé. La municipalité souhaite faire appel à la générosité de chacun pour restaurer un patrimoine commun

Vous pouvez directement faire votre don en suivant ce lien :

<http://www.fondation-patrimoine.org/100336> ou vous rendre en mairie pour obtenir un bon de souscription.

Merci par avance à toutes et tous !

Réjane LOUIN, Conseillère déléguée

FONDATION DU PATRIMOINE

Aidez-nous à la restauration de
La chapelle de Lézingard à Locquirec

Faites un don sur :
www.fondation-patrimoine.org/100336

sur la place du Port

L'ÉTÉ CULTUREL À LOCQUIREC

« Place aux Mômes »

Pour la troisième année consécutive, la commune de Locquirec accueillera le festival de théâtre « Place aux Mômes » à destination de tous et surtout des plus jeunes d'entre nous (dès 3 ans).

Depuis 20214, la commune de Locquirec est adhérente du réseau « Sensation Bretagne », qui regroupe 25 stations littorales bretonnes.

Avec le soutien du Conseil Régional de Bretagne, ce réseau mène une politique de promotion, d'animation et de communication commune afin de favoriser un tourisme durable tout au long de l'année, dont la programmation itinérante de théâtre de rue Place aux Mômes est un des points forts.

Réjane LOUIN, conseillère déléguée

Tous les vendredis du 12 juillet au 23 août, nous vous donnons rendez-vous à partir de 18h00 sur la place du Port pour découvrir des spectacles originaux, burlesques, drôles et poétiques.

Vendredi 12 juillet : « We connect the world 2.0 »
Compagnie Surprise Effect

Vendredi 19 juillet : « Tour de la Place »
Compagnie Madame Rebiné

Vendredi 26 juillet : « Formidable »
La Compagnie du bonjour

Vendredi 2 août : « Faut qu'ça tourne »
Compagnie La Roulotte Ruche

Vendredi 9 août : « A l'Ouest je te plumerai »
Compagnie Olifan

Vendredi 16 août : « Étranges étrangers »
Compagnie Kilombo

Vendredi 23 août : « Attention Dragons »
Oleo Production



LE CIRCUIT DES CHAPELLES 2024

*du vendredi 12 juillet au jeudi 15 août, 14h30/18h30,
à la chapelle du Linguez*

Locquirec participe pour la troisième fois au maintenant très implanté et prisé Circuit des Chapelles.

A cette occasion, nous aurons le plaisir d'accueillir à la chapelle du Linguez la plasticienne **Soazic GUEZENNEC**.

Cette artiste originaire de Locquirec est revenue depuis peu s'installer dans le Trégor finistérien, territoire qu'elle explore à travers sa pratique artistique.

Pour l'événement, elle s'attachera à tisser des liens entre l'espace de la chapelle et son environnement naturel en proposant une installation de peintures sur toiles libres.



Pour accueillir des visiteurs toujours plus nombreux, nous faisons appel aux bénévoles.

Vous pouvez suivre ce lien pour vous inscrire :

<https://framadata.org/TaNBlcwVUTKXjQto>

ou vous renseigner en mairie.

Un grand merci par avance !

Outre son programme d'expositions, le circuit des chapelles propose concerts et conférences.



Christian MILLET, historien et spécialiste de la dynastie des Beaumanoir, maîtres d'œuvre au temps de la Duchesse Anne, nous éclairera sur cette famille devenue morlaisienne qui a profondément et durablement marqué de son style architectural les édifices religieux du pays de Morlaix.

Cette conférence sur les chapelles de style Beaumanoir se tiendra à la salle du Varcq le vendredi 19 juillet à 18h.

Réjane LOUIN, conseillère déléguée



L'OFFICE DE TOURISME



Habitants, résidents secondaires, ou visiteur ponctuel et régulier, nous vous invitons à pousser la porte de l'office de tourisme pour découvrir les nouveautés, être conseillé dans la préparation de votre séjour, trouver un hébergement, ou réservez vos activités. Les conseillers en séjour, experts de la destination, ont à cœur de faciliter votre séjour.



Marqué Qualité Tourisme, et à l'écoute des demandes des clientèles, l'Office de tourisme est impliqué dans le développement local et travaille à visibilité de la destination et de ses acteurs.

Un magazine primé !

Le Carnet de Voyage de la Baie de Morlaix, dont la première édition sortie l'an dernier a reçu un prix lors des trophées de la communication en 2023, a été renouvelé pour vous offrir toujours plus d'inspiration pour préparer ou profiter au mieux de votre séjour. Il vous plonge dans l'atmosphère unique et grandeur nature de la Baie de Morlaix et vous propose d'en parcourir les singularités.

La promotion de la destination et de ses acteurs locaux est au cœur des missions de l'office de tourisme communautaire. Elle est réalisée au moyen d'actions de communication fortes : valorisation renforcée sur Internet, relais des actualités sur les réseaux sociaux, campagnes de communication avec nos réseaux institutionnels (Sensation Bretagne, Finistère 360, CRT...) déployées sur des cibles de clientèles nationales et internationales.

Les nombreux accueils presse réalisés par l'Office de tourisme, mettent également la destination dans son ensemble au cœur de l'actualité, avec des retombées notoires pour nos partenaires.

Un service de billetterie : Notre service de billetterie – en ligne pour certaines activités – et à l'accueil s'est largement étoffé au fil du temps et vous propose un vaste choix d'activités culturelles, sportives et expérientielles, pour rendre votre séjour des plus agréables : Réserver un vélo, une balade en mer, une sortie nature ou culturelle, redécouvrir des musées ou lieux emblématiques, tout ceci est possible à l'Office de tourisme !

Réservations à l'Office de tourisme et en ligne sur www.baiedemrolaix.bzh

Nous vous souhaitons un agréable séjour à Locquirec ! Office de tourisme ouvert toute l'année, 7j sur 7 en été.

Office de tourisme - Rue de Pors ar Villiec - 29241 Locquirec

02 98 67 40 83

locquirec@tourisme-morlaix.bzh



LE PLUI-H DE MORLAIX COMMUNAUTÉ ÉVOLUE : PARTICIPEZ !

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) est un document de **planification urbaine à l'échelle des 26 communes de Morlaix Communauté**. Il traduit un **projet global d'aménagement et d'urbanisme** et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Il détermine les conditions d'un aménagement de l'espace respectueux des principes du développement durable et prévoit des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins en matière d'habitat et d'équipements publics, d'activités économiques, commerciales ou touristiques, de sport, et de culture. **Il s'impose aux demandes d'autorisation d'urbanisme** (permis de construire, permis d'aménager et déclaration préalable).

C'est aussi un document vivant qui doit évoluer pour prendre en compte l'avancement des réflexions et des études d'aménagement menées sur le territoire communautaire.

Deux procédures d'évolution sont en cours : une révision n°2, prescrite le 08 avril 2024, par le Conseil de Communauté et une modification n°2, engagée le 26 mars 2024, par le Président de Morlaix Communauté.

Dans un premier temps, **la modification n°2** a pour but d'ajuster le document d'urbanisme cadre selon les projets en cours ou à venir. Par exemple, un projet d'habitat sur un terrain aujourd'hui dédiée à de l'activité ou à de l'équipement, peut faire l'objet d'une demande dans le cadre de la modification n°2. **Cette procédure s'achèvera à la fin de l'année 2025.**

Dans un second temps, **la révision n°2** a pour but de retravailler globalement le Projet d'Aménagement et de Développement Durables décrivant les intentions politiques, en prenant en compte les nouveaux objectifs nationaux de réduction d'artificialisation et de consommation des sols et les ambitions portées par le projet de territoire de Morlaix Communauté. Des demandes concernant la constructibilité d'un terrain agricole ou naturel ou bien le classement d'un bois peuvent faire l'objet d'une demande dans le cadre de cette révision n°2. **Cette procédure s'achèvera au début l'année 2028.**

Des dossiers de concertation publique présentant les objectifs de chacune des procédures d'évolution sont consultables au siège de Morlaix Communauté et sur le site internet : www.morlaix-communaute.bzh/mon-quotidien/

urbanisme/participer-a-lelaboration-des-documents-durbanisme/evolutions-du-plui-h/

Tout au long de ces deux procédures d'évolution, les personnes intéressées sont invitées à s'exprimer, à partager leurs opinions sur les différents projets et à donner un avis à un stade précoce des procédures sur les évolutions envisagées. Le cas échéant, elles peuvent formuler leurs observations ou propositions sur ces évolutions.

Plusieurs moyens de participations sont proposés :

- par courriel, aux adresses suivantes :

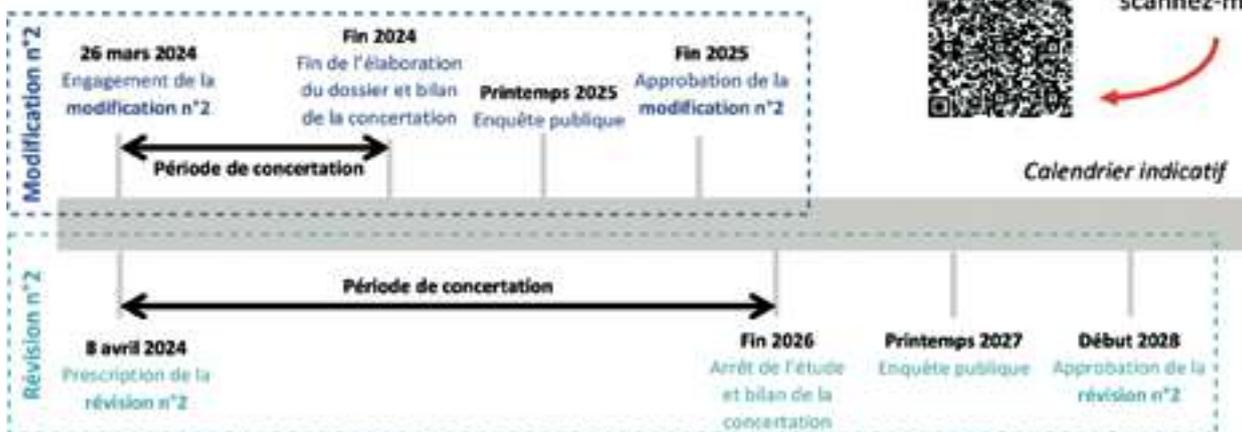
- o revision2-plui@agglo.morlaix.fr
- o modification2-plui@agglo.morlaix.fr

- par écrit, sur les registres de concertation se trouvant au siège de la Communauté d'Agglomération, 2B Voie d'Accès au Port à Morlaix ou à l'accueil d'une des 26 mairies du territoire de Morlaix Communauté

- par courrier à destination de Monsieur le Président de Morlaix Communauté – Direction Aménagement - 2B Voie d'Accès au Port, 29600 Morlaix



Pour + d'infos,
scannez-moi !



Commémoration des 80 ans de la libération

LOCQUIREC PENDANT LA GUERRE DE 1939-45

Nous commémorerons les 80 ans de la libération de LOCQUIREC le 8 août prochain.

Comment notre commune avait-elle vécu la guerre depuis sa déclaration en 1939 ?

Rappelons quelques dates :

L'empire Britannique et la France déclarèrent la guerre à L'Allemagne le 3 septembre 1939.

Les opérations militaires furent limitées, on a parlé de « drôle de guerre », avant l'offensive éclair de l'armée allemande le 10 mai 1940 qui conduisit à l'armistice le 22 juin 1940 et à l'occupation d'une grande partie de la France, dont la Bretagne.

Le 6 juin 1944, les alliés débarquèrent en Normandie.

En août 1944, le Trégor fut libéré par les américains de l'armée PATTON aidés par les combattants des maquis. Les troupes allemandes évacuèrent Locquirec le 8 août.

La guerre continua jusqu'à la capitulation de L'Allemagne le 8 mai 1945.

La guerre à Locquirec

Entre la déclaration de guerre et l'arrivée des troupes allemandes en juillet 1940, dix locquirécois avaient déjà perdu la vie : 7 au combat contre les allemands, 1 par accident de guerre et deux marins tués par les anglais le lors de la sinistre attaque des navires français à Mers el Kebir le 3 juillet.

On voit que cette première année de guerre fut, quoi qu'on en dise parfois, particulièrement meurtrière.

Pendant l'occupation

Le 23 juin 1940 un détachement d'une soixantaine de soldats allemands traverse Locquirec et le 8 juillet une centaine d'hommes arrivés par la route de Morlaix prennent leurs quartiers à l'hôtel des Bains.

La cohabitation ne semble pas avoir causé de heurts importants, bien que la qualité des troupes allemandes se soit dégradée avec le temps, notamment avec l'arrivée dans la dernière période de « mongols », transfuges des armées soviétiques enrôlés par l'Allemagne.

Il faut dire qu'il n'y a pas eu d'actes de résistance pouvant déclencher des vengeances meurtrières.

Il a fallu déposer en mairie armes et postes de TSF saisis par les allemands.

Des villas ont été réquisitionnées, ainsi que les hôtels pour loger la troupe. Il semble que l'armée de terre (werhmacht) occupait surtout l'hôtel des Bains, la marine (Kriegsmarine) l'hôtel de Bretagne et l'armée de l'air (luftwaffe) l'hôtel d'Armorique.

En 1941 et 42, des marins des croiseurs lourds SCHARNOST et GNEISENHAU, basés à Brest avant leur échappée vers la mer du nord, y ont séjourné.

Dans notre région rurale, le ravitaillement, certes difficile, n'a pas posé de trop graves problèmes, même si de nombreux produits manquaient.

On déplorait alors l'absence de 32 prisonniers de guerre environ retenus en Allemagne.

Le temps passant, l'occupation se fit plus pesante. Les hommes de 18 à 50 ans ont été réquisitionnés (Organisation TODT) pour participer aux travaux de fortification du littoral contre un éventuel débarquement des Alliés.

Des blockhaus, des nids de mitrailleuses, des casemates ont été édifiés sur les points jugés sensibles.

-Sur la plage du fond de la baie : des blockhaus

-A Keraudren et sur des parcelles en arrière : un grand blockhaus et souterrain, avec un petit canon battant la plage du fond de la baie et l'entrée du DOURON

-Sur la pointe face à l'Île Verte : des Blockhaus avec un canon battant la baie.

-Aux sables blancs côté Moulin de la Rive : des installations de surveillance aériennes avec mitrailleuses AA, tenues par la Luftwaffe, qui ont été mitraillées par des avions alliés.

En outre, certaines zones étaient abondamment minées, à proximité des plages ainsi qu'autour des fortifications. Vers le fond de la baie, des obus anti-chars étaient disséminés dans le sol, dans un rayon de 300 mètres vers le hameau du RUGUNAY (actuel camping) et à Kerael des obus pendaient le long de la falaise, pouvant être lâchés depuis le haut et éclater en tombant sur les rochers.

De plus, les plages étaient hérissées de chevaux de frise en béton armé et plantées de troncs d'arbres, ces obstacles devant gêner les barges de débarquement.

Pendant cette période, de 1941 à mi-1944, la guerre continuait, et 7 locquirécois perdirent la vie : deux soldats en captivité, cinq marins périrent en mer dans des naufrages par faits de guerre et un marin lors d'un accident d'avion au Sénégal.



La libération

Bien que le village n'ait connu sur son territoire ni combats ni bombardements, cette libération ne s'est pas déroulée sans pertes humaines et matérielles. Elle n'a pas non plus marqué la fin des pertes de cette guerre.

Le 16 juin 1944, dix jours après le débarquement Allié en Normandie, les occupants, qui ne se faisaient plus guère d'illusion sur le sort qui les attendait, firent sauter le môle de LOCQUIREC au moyen de cinq charges d'explosif alors que celui-ci n'avait aucun intérêt stratégique.



Le quai détruit devant l'Hôtel de Bretagne



Au moment de l'offensive alliée en direction de Brest, en août 1944, les Allemands cantonnés sur les côtes reçurent l'ordre de repli sur Lorient.

Pour exécuter ce mouvement et rallier une gare proche (MORLAIX ou PLOUIGNEAU), il fallait des moyens de transport.

Or, l'occupant était démuné de matériel roulant et de carburant. Un ordre de réquisition fut alors lancé aux paysans possédant chevaux et charrettes.

Le 3 août, après avoir saccagé et incendié, sans raison apparente, des habitations à la Pointe du Château (le Casino et la Palud), les Allemands firent charger leurs armes, munitions et bagages sur les charrettes réquisitionnées et le convoi sous escorte

se mit en route en direction de PLOUGASNOU, où il devait rejoindre un autre détachement stationné dans cette localité.

Chemin faisant, il fut l'objet d'une attaque de la part d'un groupe de résistants, au lieu-dit « LE BOULVA ». Durant la fusillade, certains chevaux, effrayés, quittèrent le convoi en empruntant des chemins de traverse.

Les conducteurs eurent vite fait de se débarrasser de leur chargement pour disparaître dans la nature. Devant le harcèlement continu, le convoi fit demi-tour en direction de LOCQUIREC.

Croyant les Allemands définitivement partis, quelques habitants de LOCQUIREC, à PEN-ENEZ, comme au bourg, avaient arboré le Pavillon National à leurs fenêtres. Certains d'entre eux, surpris par le retour des occupants, ne purent le rentrer en temps voulu.

L'officier Allemand commandant le détachement fut très irrité à la vue de ces pavillons. Le lendemain, 5 août, il laissa ses hommes piller la cave de l'hôtel de la plage et y mettre le feu.

Un bébé, Yves TILLY, fut sauvé des flammes de justesse par un voisin, Jean RICAUD.

Le même jour, deux otages furent choisis et condamnés à être exécutés. Il s'agissait de Madame François GOUASDOUE et de Monsieur Guillaume TILLY qui avaient pavoisé leurs fenêtres.



M. Guillaume TILLY au centre

Ils devaient être fusillés le lendemain sur un terrain de la Pointe du Château, mais un ultimatum du Capitaine MARCHAND (chef du Maquis de SAINT-LAURENT) demandant aux troupes d'occupation de libérer les otages qu'ils détenaient et de quitter le pays sous peine d'attaque aurait été suivi d'effet.



Les deux otages n'ont pas été fusillés mais utilisés pour dissuader toute attaque contre le convoi des charrettes rescapées du « BOULVA » ou nouvellement requises et qui, cette fois, devait se diriger vers PLESTIN-LES-GREVES.

Le Recteur de LOCQUIREC, l'Abbé LE NEUDER, demanda à être également otage et à accompagner ses deux paroissiens. Le parcours s'étant passé sans accrochage, les trois otages furent relâchés, comme convenu, au pont de TOUL AN HERY.

Puis le convoi continua sa progression en direction de PLOUIGNEAU et de la R.N 12.

Dans la ligne droite menant à la localité, sept avions (probablement des « Mustangs » américains) repérèrent la colonne et la mitraillèrent, laissant peu de chance de survie aux hommes requis et aux chevaux.

C'est ainsi que trois Locquirois ; anciens combattants de la guerre 14-18, trouvèrent la mort :

François BRIAND, marié, un fils qui était prisonnier en Allemagne.

Vincent BRIQUIN, marié, deux enfants

Hamon PAUL, marié, trois enfants

Dans les jours qui suivirent, Francis KEREMPICHON second maître de la Marine en congé, marié, 5 enfants, sauta sur une mine en évacuant sa ferme, et Alexandre LE COZ syndic des gens de mer, marié 1 enfant, fut blessé mortellement le 8 août en guidant des soldats américains à Morlaix.

Dès le 11 août, les américains utilisèrent la plage de Saint Michel en Grève pour y débarquer la logistique nécessaire à leur armée qui avançait vers Brest. (voir le récit de Michel HOUEROU, qui avait 9 ans à l'époque, page suivante)

Après la libération

La guerre n'était pas finie. Le village devra encore déplorer huit décès :

Six avant la fin des combats

- 1 marin, résistant, mort en déportation le 28 août.
- 1 soldat, mort au combat,
- 4 garçons ou jeunes adolescents tués à Locquirec même par des mines ou des engins explosifs qu'ils manipulaient
- 1 soldat prisonnier disparu en Allemagne peu après la libération de son camp par les Soviétiques.

Enfin 2 hommes meurent après l'armistice de maladie des suites du conflit

- 1 en Algérie
- 1 à Locquirec



L'abbé LE NEUDER

Un triste bilan

Rappelons que la France, qui comptait environ 40 millions d'habitants, a déploré pendant cette guerre 570 000 morts soit 14 pour mille habitants, dont 217000 militaires.

Le monument aux morts de la commune, place de la France Libre, célèbre la mémoire de 31 hommes morts pour la France pendant la guerre 1939-45.

On notera que cette liste est relativement beaucoup plus longue que dans la plupart des communes françaises.

En effet, en proportion de la population, 1000 habitants environ à l'époque, alors que Locquirec n'a connu ni batailles ni bombardements, c'est 2,4 fois plus que la moyenne nationale !

Nous pourrions revenir dans de prochains BRO LOKIREG pour évoquer la carrière de chacun de ces hommes comme nous l'avons fait pour les soldats morts en 1914-18 il y a quelques années. Recueillons-nous en nous souvenant du sacrifice de ces hommes.

Jean HOUYVET - 06 23 05 85 78

Principales sources de renseignements :

Souvenirs de Michel HOUEROU et de Jean LE SAUX qui avaient 9 et 10 ans en 1944.

Récits de Michel HOUEROU et Jeannot CADRAN rapportés dans le Bro Locquirec de 2014.

Récit par Joseph KEREMPICHON dans ses mémoires.

Bulletin paroissial de Locquirec en 1994.

Articles dans le « Télégramme » du 3 au 11 novembre 1944 relatant les aventures de Mr TILLY et de Mme GOUASDOUE.

Archives du service historique de la défense et de l'état civil.

Photos : M. LE SAUX, M. HOUEROU

Souvenir du débarquement des américains à Saint Michel en Grèves le 11 août 1944 d'un locquirécois de 9 ans

(Par Monsieur Michel HOUEROU)

Locquirec a été officiellement libéré le 9 août 1944. Les gamins dont je faisais partie ont alors commencé à investir les fortifications allemandes en espérant trouver des trésors (armes, casques, munitions réelles ou à blanc, baïonnettes...) mais mis à part les balles, les résultats étaient maigres. Le 10 août, nous étions quelques copains aux Sables Blancs, plage située au Nord Ouest de Locquirec. Les allemands avaient construit un poste d'observation pour avions sur les hauteurs. C'est là que nous étions occupés à fouiller les décombres du blockhaus lorsque notre attention se porta sur des objets aériens au-dessus de l'horizon et qui semblaient immobiles.

Pour avoir une meilleure vue, nous sommes allés à la pointe du corbeau, promontoire dominant de ses 60 mètres environ la baie de Lannion, de Beg Ar Fry à la pointe de l'Armorique. Ces objets que nous pensions être des ballons anti avions étaient bien visibles, mais pas très hauts. Ils étaient forcément retenus à quelque chose, mais on ne voyait rien. Nous sommes restés un long moment à les regarder (ils étaient 3 ou 4, peut-être davantage) puis nous sommes partis.

Le lendemain 11 août nous sommes retournés à la pointe du corbeau dans la matinée. Nous avons alors vu des bateaux qui avançaient lentement. Certains avaient des canons et d'autres plus gros n'en avaient pas. La mer descendait. Les bateaux de guerre se sont arrêtés entre Locquémeau et Locquirec et les péniches se sont posées sur la plage de Saint Michel.

C'était le début du débarquement, mais pour deux autres copains cinq ou six ans plus âgés que moi et pour moi aussi une autre aventure commençait. C'était la visite aux bateaux de l'escorte.



Marins du «Prinz Eugen» à l'exercice sur le port de Locquirec.

Nous avions la permission d'utiliser un canot (aujourd'hui on dit annexe) et à la godille nous nous sommes aventurés dans la baie vers le bateau de guerre le plus proche dans l'espoir de monter à bord, une échelle le permettant. Notre but était d'obtenir des denrées pour nos parents. J'avais rempli une musette de pommes du jardin. Elles étaient bonnes mais pas très mures. Le troc a marché et nous sommes revenus avec du chocolat, café moulu, confitures, pain blanc, cigarettes pour... les parents, chewing-gum... La visite (avec photos) dura une heure environ puis il fallut rentrer à cause de la marée.



Locquirec sous l'occupation, résistants Août 1944
Roland Abgrall, Albert Jacq, Paul Seité, Jean Clech, Olivier Oges et Michel Houerou

Lors de la première visite nous avons remarqué de petits objets blancs ou colorés qui flottaient. Vérifications faites, il s'agissait de paquets de cigarettes jetés à la mer, tantôt avec l'emballage, tantôt ouvert mais à peine entamés ou même pas entamés ! Nous les ramassions quand même. Le port de Locquirec recevait aussi la visite des marins amenés par une barge qui permettait de ne pas trop se mouiller. A cause de la marée, quelques marins restaient à bord pour éviter l'échouage.

Nous n'allions pas tous les jours en mer. Il fallait une marée, un temps favorable, et des pommes ! Les bateaux sont venus pendant un bon mois.

Michel HOUEROU, le 9 août 2019

LE COMITÉ D'ANIMATION *Embarquement immédiat !*

Cette année, le week-end de Pâques se situant **dimanche 31 mars** a permis aux cloches de disperser leurs œufs précocement au camping du fond de la baie, pour le plaisir des petites bouches gourmandes de chocolat. L'humeur joyeuse, les enfants ont profité des jeux pendant que les crêpières s'activaient aux billigs. Une **chasse à l'œuf** réussie malgré les menaces passagères d'un ciel capricieux !

Samedi 25 mai, pour sa 9e édition, les adeptes de marche et de convivialité autour d'un bon repas se laisseront guider sur les sentiers locquirécois d'une **balade gourmande**, commentée par l'historien Michel Priziac.

Samedi 22 juin, les traditionnelles fêtes de la musique et de la Saint Jean embraseront le port avec les **Couillons de Tomé** et leur répertoire de chants marins à écouter, à chanter et à danser, suivis des accents électro-bretons de **David Pasquet**.

Samedi 13 juillet, la fête nationale brillera de mille feux avec le groupe **Gad Zukes** aux influences de pop-rock typiquement anglais et couleurs punk ou folk tandis que les Brestois **Groove Boys** avec des tubes années 70-80 où ils ont mêlé du groove-box, prendront la suite. Une façon exquise de patienter jusqu'au feu d'artifice.

Jeudi 1er août, la SNSM animera les ondes marines avec ses démonstrations de sauvetage en mer, et pour les accompagner, le comité d'animation proposera son fameux **Loki'Festival** animé par le groupe **Live Orchestra 35** qui distillera ses notes de pop, rock, disco, années 80 et blues. Une soirée festive au rythme du déhanché !

Tous les concerts sur le port sont gratuits et ouverts à tout public. Et pour chaque événement, c'est le sourire aux lèvres et les mains expertes que les bénévoles du comité d'animation assurent la restauration (crêpes, galettes, saucisses, frites...) et le service de boissons fraîches.

Dimanche 8 septembre, le Comité d'animation sera présent au **forum des associations** pour le plaisir d'échanger avec les associations locquirécoises et les visiteurs. Une belle opportunité pour accueillir de nouveaux bénévoles afin de renforcer l'équipe existante.

Les samedi 7 et dimanche 8 décembre marqueront les préparatifs de fin d'année avec le **marché de Noël**, en présence du père Noël, d'artisans et commerçants proposant des idées de cadeaux originaux.

Dimanche 24 décembre, à 11h30, les baigneurs/ses téméraires s'élanceront vaillamment dans les eaux « tièdes » du port, frisant les 10°. Une boisson chaude les réconfortera au sortir de ce bain de fin d'année.

Le programme complet des animations locquirécoises d'avril à décembre, ainsi que les adresses d'artisans, commerçants, restaurants, entreprises locales et des environs proches sont répertoriés dans « Les Rendez-vous de Locquirec ». Fascicule gratuit mis à disposition à l'Office du tourisme, en mairie et chez les commerçants.

Notre site : <http://lokianim.wordpress.com>
Contact : comite.danimation@orange.fr



Sorties nature de l'été

5 €
Gratuit
pour les
- de 12 ans

ULAMIR-CPIE PAYS DE MORLAIX-TRÉGOR

Inscriptions : <http://ulamir-cpie.bzh/>
06 15 06 82 08

Course d'orientation autour du jardin

Lanmeur - jardin partagé / vendredi 19 juillet de 14h à 16h

Une course d'orientation familiale pour découvrir la biodiversité au jardin. Muni d'une carte, il vous faudra trouver les balises mais aussi résoudre des énigmes en lien avec l'accueil de la biodiversité au jardin. En courant ou en marchant, à chacun son rythme !

A la découverte de la biodiversité

Saint-Jean-du-Doigt / jeudi 11 juillet de 14h à 16h

A l'aide du sac à dos nature de St Jean du Doigt, venez observer la biodiversité de la vallée des moulins. Une animation familiale et ludique.



Course d'orientation en famille

Locquirec - Île blanche / mardi 16 juillet et mercredi 7 août de 14h à 16h

Nous vous proposons une course d'orientation familiale pour découvrir l'histoire, le patrimoine et l'écologie du site de l'Île Blanche tout en jouant. Muni d'une carte, il vous faudra trouver les balises mais aussi résoudre des énigmes. En courant ou en marchant, à chacun son rythme ! Prévoir des chaussures et des vêtements qui conviennent au temps.

Atelier apéro plantes sauvages

Guimaëc - Prajou - Vallée de Trobodec / mercredi 17 juillet de 17h à 19h



Sur la trace des loutres

Plouégat-Guérand - Pont Menou / jeudi 18 juillet de 14h à 16h

La Loutre est l'un des plus grands mammifères de nos rivières. Elle est présente dans la vallée du Douron. Difficile à observer, elle laisse des traces de sa présence, que nous tenterons d'observer. Comment vit-elle ? De quoi se nourrit-elle ? Quels sont les obstacles à ses déplacements ? Autant de questions auxquelles nous pourrions répondre lors d'une animation familiale et ludique.

Coquillages et crustacés

Plouezoc'h - Barnenez / mercredi 24 juillet à 14h

Locquirec - Sables blancs / mardi 23 août à 14h30



Course d'orientation en famille

Plougasnou - Primel / jeudi 25 juillet de 14h à 16h

Chauve-souris, la magie de la nuit

Plestin les Grèves - Grand rocher / mardi 23 juillet de 20h30 à 22h30

Une sortie nocturne, familiale et ludique à la découverte des chauves-souris autour du site du grand rocher pour mieux connaître ces espèces nocturnes. Prévoir chaussures fermées et vêtements adaptés à la météo et lampe si possible.

Nuit internationale de la chauve-souris

Plouezoc'h - Traon Névez / mardi 30 juillet de 20h30 à 22h30

Dans le cadre de la Nuit des Chauves-souris, une sortie nocturne, familiale et ludique à l'écoute des chauves-souris autour du site de Traon-Névez pour mieux connaître ces espèces nocturnes.

Balade plantes sauvages

Locquirec - Île Blanche / mercredi 31 juillet après-midi

Dourduff-en-mer / 13 août à 14h



Nos voisins les dragons, sortie nocturne sur les amphibiens

Guimaëc - Trobodec / jeudi 1er août à 20h30

SON AR MEIN

Le Mouvement perpétuel : Son ar mein fête son 15e Petit festival

L'association Son ar mein continue à tracer son chemin musical trégorrois dans une vingtaine de communes, allant de Plounevez-Moedec en Côtes d'Armor à Henvic en Finistère. Si elle est présente aussi dans d'autres parties de l'Hexagone, son centre se trouve bien à Guimaëc-Locquirec ! Son quinzième festival, évènement phare de l'association, sera une fois de plus fidèle à son public, ses musiciens et les communes qui le soutiennent.

Auparavant pour marquer le **Solstice d'été**, elle invite les amateurs curieux de musiques à venir le 20 juin à la chapelle St Nicolas de Plufur où un musicien de Son ar mein et un autre de la compagnie Hirundo s'affronteront pour se rejoindre dans une joute improvisée sous le nom de Hanter Noz.

Lors du Petit festival (7 au 12 juillet), le public **locquireçois** pourra redécouvrir la viole de gambe sous la forme de deux rendez-vous très différents prévus le **10 juillet** : à 15 h, un grand concert autour de Marin Marais avec Noémie Lenhof (viole) et Ayumi Nakagawa (clavecin), au cours duquel il découvrira des partitions oubliées et complétées (église St Jacques, 15 h le 10 juillet) et à 21 h, une balade nocturne vers l'Île blanche mise en musique par un consort de violes.

Quelques rendez-vous seront proposés au cours de l'été, et on retrouvera Son ar mein **durant l'automne** au festival 1, 2, 3 de Plourin les Morlaix et à la médiathèque de Plouigneau.

Petit Festival #15 Le Mouvement perpétuel

Cette année, Son ar mein a placé son édition sous le thème du Mouvement perpétuel.

Afin de fêter cet anniversaire, nous avons réuni une soixantaine d'artistes qui ont fait partie de la vie de l'association depuis ses débuts ainsi que des musiciens à découvrir. On y retrouvera comme les années précédentes dans une 15e de communes, les concerts dans l'après-midi et en soirée, des rencontres et des balades, pour finalement se rassembler autour du Magnificat de J-S Bach. Une production ambitieuse avec une vingtaine d'artistes sur le plateau, et la participation du Petit chœur de Son ar mein. Le clap de fin résonnera dans une cour d'école, où danse Renaissance et danse bretonne s'entremêleront le temps d'un bal.



Autour de la musique baroque du 17e, à Plourin-les-Morlaix

PROGRAMME DES CONCERTS

7 JUILLET 20h : Radio Bataille, Trédrez-Locquémeau, Café Théodore,

8 JUILLET 15h : Variations Goldberg, Guimaëc, chapelle Christ, **18h** : Sacqueboutae, Plourin-les-Morlaix église Notre-Dame, **21h** : Le Mouvement des sphères, Saint-Jean-du-Doigt, église Saint-Jean Baptiste,

9 JUILLET 15h : Variations Goldberg, Henvic, Veille église **18h** : Quatuor Bedrich, Different trains, Plougasnou, salle des fêtes **21h** : Comet Musicke, Retours d'Amérique, Plougasnou, église Saint-Pierre,

10 JUILLET 15h : Marin Marais, Le Manuscrit retrouvé, Locquirec, église Saint Jacques, **11h et 18h** : Spat Sonore, Näcken, Plestin-les-Grèves, salle An Dour Meur,

11 JUILLET 21h : Rebel, Caractères de la danse, Plouégat-Guerrand, église Saint Agapit,

12 JUILLET 18h : J.-S. Bach, Concertos et Magnificat, Plestin-les-Grèves, église Saint Efflam.





Une année bien lancée

Dès le mois de janvier, l'équipe du conseil d'administration a préparé les animations pour 2024 ; en voici le programme :

Depuis le samedi 23 mars, Gilbert et son équipe animent la 14ème session des cours de pêche ; douze participants venus pour certains de loin (TAULE, PLEUMEUR BODOU, LAMBALLE ARMOR, PLOUGASNOU) réalisent du matériel de pêche et engrangent les conseils pour leur utilisation en toute sécurité.

Le 26 avril, le repas paëlla à la salle Bilzig a fait le plein dans une bonne ambiance.

En juillet et en août, nous vous retrouvons sur le marché du mercredi place du port.

Le 19 juillet, ce sera l'assemblée générale de l'APPL à la salle Bilzig

Le 29 juillet, une sortie pêche réservée aux membres de l'APPL

Le 8 août, pour la nuit marine, nous attendons de nombreux enfants pour la réalisation de châteaux et structures de sable dès 14h00 ; un gouter les récompensera. Dès que la marée le permettra, nos amis plaisanciers embarqueront les vacanciers pour une balade en mer. A partir de 19h00 les groupes de danse et de chants se succéderont sur le port alors que les moules et saucisses frites satisferont l'appétit de tous ; la parade des voiliers et le feu d'artifice clôtureront la fête. Venez nombreux avec votre famille.

Er bloaz-man e vo nozvezh ar mor d'an yaou eizh a viz eost ; ret e vo deoc'h dont gant ho familh !!

Le 20 août, nous aurons le plaisir d'accueillir les bénévoles de la nuit marine pour une soirée de remerciements.

Le 22 novembre, la soirée beaujolais à la salle Bilzig clôturera les festivités de 2024.

Outre l'organisation de nos manifestations festives et les échanges de services avec les autres associations, notamment le comité d'animation et l'école de voile, le principal objectif de l'APPL reste la représentation de nos adhérents auprès des instances nationales et européennes.

Avec la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer, nous essayons de contribuer à la défense des plaisanciers en participant aux concertations proposées par les instances Européennes.

Malheureusement, nous constatons des décisions prises avant même les concertations ; ainsi, nous subissons une nouvelle réglementation défavorable pour 2024, concernant la pêche du bar et surtout du lieu jaune :

- 2 bars par pêcheur et par jour à compter du 1er avril, taille 42 cm minimum ; (1 seul bar par pêcheur et par jour sous le 48ème parallèle).

- 2 lieux jaunes par pêcheur et par jour à compter du 1er mai, taille 30 cm minimum

Des décisions incompréhensibles, alors que nous proposons d'augmenter la taille minimum du lieu et l'autorisation de pêche dès avril.

Bonnes pêches quand même !

Bon été à tous



Association des pêcheurs
et plaisanciers,
Le Moguérou 29241 LOCQUIREC
<http://www.applc.eu>



Photo Anne PRIGENT

Sur le chemin des légendes... troisième parcours

COLLECTION SOLEN@DIFFUSION

Passionné de découvertes atypiques et de surprises teintées de légendes locales, le couple de randonneurs Thierry et Florence R. était loin d'imaginer que leur retour sur Locquirec allait faire ressurgir du passé des événements déroutants.

Devenus amoureux de la presqu'île après leur rencontre avec le dénommé Lanig, ils étaient venus constater les ravages de la tempête Ciaran sur ce petit coin de paradis.

En passant au-dessus de la fontaine Saint-Guirec pour se rendre chez leur ami, le regard de Florence fut attiré par un drôle d'objet que le talus chahuté par le déracinement d'un arbre avait mis à nu. Il s'agissait d'une statuette de bois en piteux état qui semblait être celle d'un saint.

- Regarde, glissa-t-elle à son mari. Le nez est tout piqué comme si on y avait planté des aiguilles. Tu ne crois pas que c'est une statue de Saint Guirec, le saint marieur ?

- C'est fort possible, reconnu Thierry. Elle devait être dans la niche de la fontaine. Mais que fait elle là, dans cet état ?

- Allons la remettre à sa place, puis nous irons en parler à Lanig...



Après cette trouvaille étonnante, Lanig avait tenu à présenter au couple de marcheurs son ami Thibault, journaliste morlaisien. Ce dernier avait à l'époque couvert l'épisode dramatique qui avait secoué la petite station balnéaire lors de ce fameux mois de novembre. Il leur avait donné rendez-vous à l'Estaminet, le café-bar incontournable situé sur le Port.

- Vous avez fait une sacrée découverte, lança-t-il à ses invités en leur montrant l'article qui venait de paraître dans la gazette locale.

« Le samedi 18 novembre, un couple de randonneurs familiers retrouve la statue disparue de Saint Guirec, dans un talus découvert après la tempête Ciaran... »

- Que s'est-il donc passé avec cette statue qui semble faire beaucoup parler ? questionna Thierry, très intrigué par le mystère qui entourait cette statuette.

- Je vais vous raconter toute l'histoire, avec tous les éléments que j'avais recueilli à l'époque. Vous aimez le côté légendaire, à ce que m'a dit Lanig. Alors écoutez bien.

Les consommations servies, le trio prêta une oreille attentive aux propos de Thibault.

- Vous l'ignorez certainement, mais du temps où les lavandières venaient au lavoir de Saint Guirec, les femmes de marin jetaient un seau d'eau de la fontaine sur la statue que vous avez découverte, lorsqu'un coup de tabac était annoncé. D'après la tradition, le fait d'asperger le saint atténuait les effets de la tempête.

Florence sourit, toujours ravie d'entendre ces anecdotes issues de la croyance populaire. Thibault poursuivit.

- La fille d'une de ces lavandières, Marie-Catherine C. était mariée à un marin-pêcheur du coin, Jean-Mor. Dès qu'un fort coup de vent était prévu et que son mari était à bord du chalutier, elle se rendait à la fontaine pour asperger le saint. Ainsi, quel que soit le temps, Jean-Mor revenait toujours à terre, sain et sauf. C'est ce qu'elle confiait à tout son entourage.

- Jusqu'à ce que la statue disparaisse ? Interrompt Thierry

- Précisément. Marie-Catherine était furieuse de constater que quelqu'un avait dérobé la statue de Saint Guirec alors qu'une tempête se précisait. Elle fut soudaine et violente car le chalutier de Jean-Mor fut durement secoué, un des marins fut blessé à la tête mais le pire c'est que Jean-Mor bascula par-dessus bord et ne fut jamais retrouvé, malgré toutes les recherches entreprises. On le signala comme périt en mer. Ce qui rendit Marie-Catherine folle de chagrin. Pour elle, ce n'était pas une coïncidence, la disparition du saint avait provoqué la mort de son mari et elle jura à qui voulait l'entendre qu'elle se vengerait.

Florence frissonna à l'écoute de ce récit tragique.

- On sut finalement qui l'avait dérobé ?

- On présuma, sans en être certain. Mais cela eut de terribles répercussions.

Le trio était pendu aux paroles de Thibault.

Marie-Catherine avait une fille, prénommée Jean-nig. Elle était aussi belle qu'elle était réservée. Elle était amoureuse d'un jeune gars très gentil, Louis B.,

Concepteur de cartes postales sur les contes, mythes, légendes et traditions que vous pouvez retrouver sur le site <http://www.legendes-en-cartes-postales.com>, Alain HOUEROU vous entraîne « Sur le chemin des légendes... », à travers une série de parcours, brodages fictifs sur les légendes de Locquirec.

qui était tout aussi timide qu'elle. Comme aucun des deux épris n'arrivait à se décider à demander l'autre en mariage, la mère de Jeannig poussa sa fille à aller solliciter l'intercession de Saint Guirec, le 25 novembre. Vous connaissez la légende, je pense ?

- Oui, avoua Florence sans hésitation, c'est écrit sur une carte postale du coin : il est dit que si l'aiguille de pin planté dans le nez du saint tenait le temps d'une marée haute, elle était mariée dans l'année. Auquel cas, elle souffrait de porter la coiffe de Sainte Catherine !

- Exactement. Et ce que l'on apprit plus tard, c'est qu'un autre jeune du pays, Yvon T. était éperdument amoureux de la jeune fille et affirmait partout que c'était lui qui épouserait Jeannig.

- Ce serait donc lui qui aurait eu vent de la tradition et aurait dérobé la statue ? demanda Thierry. Là, on relève bien du conte, lâcha-t-il en souriant.

- On ne le sut jamais, et pour cause. Deux jours plus tard, on retrouva son corps sans vie, allongé dans le lavoir.

Le trio afficha soudain un air grave et prononça d'une même voix

- Que s'était-il passé ?

- Cela reste un mystère. Le soir du drame, il était avec des « potes de piste » et ceux-ci affirmèrent à l'adjudant Lhomar qui était chargé de l'enquête qu'il avait beaucoup bu et qu'il les avaient quittés en milieu de soirée. Il avait paraît-il un rendez-vous à honorer. Personne ne sut qui il devait rencontrer. D'après les investigations entreprises, rien ne permit de déterminer si la mort était d'origine infractionnelle et qu'il avait été poussé dans le lavoir. La mère et la fille furent interrogées, mais rien ne permit d'établir un lien entre elles et la mort du jeune homme. L'enquête conclut à une « noyade » accidentelle. Marie-Catherine, très perturbée, quitta la région peu après. On la revit plus. Sa fille ne donna plus signe de vie. On ignora ce qu'elle devint, tout comme son petit ami, Louis, qui était saisonnier à cette époque.

Après ce récit dramatique, Thierry et Florence R. se disaient en eux-mêmes que leurs séjours locquirécois étaient toujours sujets à bien des surprises.

Mais celle à laquelle ils ne s'attendaient sûrement pas fut quand ils décidèrent de repartir en passant devant la fontaine Saint-Guirec. Là, ils remarquèrent qu'une épingle tenait dans le nez du saint !

En regardant de plus près, ils virent qu'un courrier avait été glissé derrière la statuette, libellé à leur intention ! Il était écrit :

« Florence et Thierry, en remerciements, Jeannig et Louis vous prient d'assister au vin d'honneur de leur mariage qui aura lieu ce samedi 25 novembre, à l'Hôtel Grand, en Locquirec. ».

Le couple se regarda avec des yeux ébahis, pleinement convaincu que l'inattendu les guettait à chaque passage en terre locquirécoise.

Alain HOUEROU



« BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS »

A la croisée des chemins !

Le local de la bibliothèque pour tous est situé non loin du port, juste en face de la grande porte de Ar Presbital, ou encore à l'entrée de l'ancien chemin des douaniers, celui que l'on emprunte « pour faire le tour de Pointe », côté plage de la Roche tombée. C'est-à-dire à la croisée des chemins ! C'est aussi, l'ancienne école des garçons, un vieux bâtiment de plus d'un siècle. Mais qui rend encore quelques services ! Il abrite en effet, outre la bibliothèque et ses nombreux livres, le comité d'animation et l'association des anciens combattants.

Lecteurs assidus ou occasionnels, habitants de Locquirec et des communes environnantes ou vacanciers, n'hésitez donc, pas à en pousser la porte, même par curiosité ! Vous y serez accueillis par l'une des six bénévoles de la bibliothèque locquirécoise. Elles seront ravies de vous faire découvrir les dernières nouveautés, policiers, romans, BD, et des livres plus anciens. Les enfants, petits et grands, ne sont pas oubliés. Ils trouveront dans le secteur jeunesse, BD, livres d'images, documentaires et autres romans.

INFOS PRATIQUES

Du 1er juillet au 31 août, la bibliothèque est ouverte tous les lundis et tous les vendredis de 16 h à 18 h.

Du 1er septembre au 30 juin, elle est ouverte tous les mercredis de 14 h à 16 h, et tous les samedis de 10 h à 12 h.

Le droit d'inscription, 12€ par an, est valable pour toute la famille. Une participation est demandée pour le prêt des livres. Les enfants, domiciliés à Locquirec, bénéficient de la gratuité de l'inscription et des prêts, pour tous les livres du secteur jeunesse. Une convention a en effet, été signée avec la commune.

Conditions particulières pour les vacanciers, se renseigner sur place.



« Bibliothèque pour tous »,
place de la France libre
29241 LOCQUIREC
Contact au 02 98 79 32 94

TENNIS CLUB DE PLESTIN

Le tennis Club de Plestin en partenariat avec la commune de Locquirec a lancé une activité tennis le mercredi matin de 11h00 à 12h00 pour les enfants de l'école primaire. 8 enfants ont pu suivre les cours tout au long de l'année. Après ce succès le club souhaite continuer ce partenariat pour la saison prochaine (2024 - 2025) en créant une deuxième heure le mercredi matin de 10h00 à 11h00. Un groupe pour les filles et un groupe pour les garçons toujours le mercredi matin de 10h00 à 12h00.

Le club sera présent au forum des associations le 8 septembre. Vous pouvez également vous renseigner auprès de Christophe BAUFRETON.

06.83.80.12.43 christophe.baufreton@orange.fr
et suivre l'actualité du club sur le site Facebook.



Richard PATTE (Entraîneur du Club) avec les jeunes de Locquirec lors d'une séance le mercredi matin de 11h00 à 12h00.

Projet de relance à Locquirec

BOULE PLOMBÉE DU PAYS DE MORLAIX

Dans les années 60 dans la région de Morlaix- Locquirec avant l'arrivée des babyfoot et flippers, les jeux bretons de bistrot étaient très nombreux : ga-loches, Palets, quilles, birinig etc. ...

Mais le plus important et populaire était la boule plombée, boule de 12 à 15cm de diamètre en bois de gaïac ou buis de 1,8 à 2,2kg percée de 4 trous (remplis de plomb) tous les 90 degrés sur la bande de roulement et d'un cinquième sur un seul côté, lui aussi plombé, perpendiculaire au plan des 4 autres, donnant ainsi une forte courbe à l'amplitude de 5m pour les boules les plus plombées.

La boule était roulée et non pas lancée. Le jeu se pratiquait en extérieur sur des allées en terre battue de 5m x 16m en moyenne parfaitement planes et lisses.

A Locquirec je me souviens avoir vu jouer et joué sur 13 allées différentes dont 3 en intérieur.

À ce jour il n'en reste aucune ouverte au public à Locquirec, le jeu compte aujourd'hui 250 pratiquants répartis sur Plouégat, Lanmeur, Garlan, Morlaix, Guiclan, Taulé, Carantec, St Jean du Doigt, Guérande en Loire Atlantique et surtout Plougasnou qui représente près du tiers des joueurs grâce à son magnifique boudrome Ty Boulou Breizh de 4 allées où l'on peut jouer chaque après midi.



Saurez vous reconnaître ces joueurs de l'allée de Kerboulic en 1975 ?

Contact : Patricia 06 09 33 18 88.

Si le projet de relance de ce jeu à Locquirec vous intéresse, contactez moi !

francis.lescour@gmail.com 06 12 59 82 30

Santé bonheur !!!

ART LOCQUIREC Exposition de peintures et sculptures



L'exposition de peintures et sculptures se tiendra du 26 juillet au 7 août 2024 à la Mairie - Salle Bilzic - 10h/12h30 et 15h/19h

Notre invitée d'honneur Laurence POIDAZT sera entourée de 30 peintres et sculpteurs.

Laurence Poidatz a suivi assidûment les ateliers des Beaux Arts de la ville de Paris et de l'académie de la Grande Chaumière.

Mais sa rencontre avec Monique BARONI, peintre, a été déterminante pour l'évolution de son travail d'artiste.

Nous l'avons rencontrée dans son atelier à Carantec, face à l'île Callot. Ce sont les couleurs et la lumière changeante de la Bretagne qui l'inspirent. Elle nous a confié « Les paysages et la nature sont tellement magnifiques qu'ils m'offrent sans cesse de nouvelles sources d'inspiration ».

Le bureau : Suzy Dohollo sudol@sfr.fr

Un programme estival palpitant

ÉCOLE DE VOILE DE LOCQUIREC

À l'approche de l'été, l'École de Voile de Locquirec annonce un programme estival palpitant, combinant de nouvelles aventures en mer et des rendez-vous événements. Voici un aperçu des moments forts à ne pas manquer :

Expansion de la Flotte : Une Offre enrichie

Cet été, l'EVL élargit son offre de location avec l'introduction de nouveaux supports nautiques. Parmi eux, le Birdy Fish et les planches à Foil entre autres. Ces supports offriront de nouvelles expériences de navigation uniques, s'ajoutant aux traditionnels stages d'été.

Partenariats Innovants pour le Team Building

En 2024, L'EVL a lancé des partenariats stratégiques avec Ar Presbital, offrant ainsi aux entreprises et aux séminaires une expérience nautique exclusive axée sur le team building. L'acquisition d'un ECHOS, pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes à bord, dont des personnes à mobilité réduite, ainsi que deux RS Venture, élargissent encore les possibilités pour des expériences nautiques uniques et inclusives. Grâce au travail de prospection de Marc Bampton, l'offre de voile scolaire va également accueillir de nouveaux établissements et proposer des classes de mer, en partenariat avec la maison d'accueil de l'île Blanche.

Événements Majeurs : Rendez-vous en Mer

À vos agendas pour deux événements phares de l'été : le Grand Relais de l'EVL le 27 juillet et la Gouliat Cup BPGO les 3 et 4 août. Ces compétitions offriront des challenges palpitants et conviviaux, rassemblant les passionnés de voile, de godille et de paddle pour des défis en mer. Et toujours, un accueil pour des stages de tous niveaux et sur de nombreux supports. Infos et réservation auprès de l'École de Voile de Locquirec :

Route de Plestin - Le Port
29241 Locquirec
02.98.67.44.57

www.evlocquirec.fr



Performances Sportives de Haut Niveau

Les résultats sportifs de l'EVL continuent d'impressionner, avec des licenciés se démarquant sur la scène nationale et internationale. Jocelyn LeGoff brille avec son palmarès en 29ER, avec son équipier Jules Vidor (la Mouette Sinagotte). Sur la saison des Eurocup (Espagne, Hyères, Allemagne, Pays Bas et Italie) de l'année 2023, ils se classent 3ème et premier U17. Au championnat du Monde en Angleterre, ils se classent 52 sur 200 et 3ème U17. Tandis que Clémence Le JAN-KERVELLEC enchante en laser. De plus, l'ouverture d'un nouveau groupe en open 5.7 avec Voile Baie de Morlaix promet de nouvelles opportunités de compétition et d'apprentissage. Notamment le Grand Prix de l'École Navale en mai et le Championnat de France en août.

L'École de Voile de Locquirec offre un été riche en émotions et en découvertes pour tous les passionnés de voile. Que vous soyez à la recherche d'aventures en mer, de compétition ou simplement de moments d'apprentissage, l'EVL a tout ce qu'il vous faut pour une saison estivale enthousiasmante.



ALPE*Des joies, des rires, des découvertes, un nouvel élan*

L'année 2023-2024 va se terminer pour les écoliers de Locquirec. Comme tous les ans, l'ALPE les a accompagnés, ainsi que leurs professeurs, pour les aider à s'ouvrir aux arts, aux autres, aux sports, à la nature. Nous félicitons les nouveaux parents qui se sont engagés aux côtés des « anciens » et qui reprennent le flambeau des actions.

Nous souhaitons ici remercier chaleureusement les parents qui ont tant donné de leurs temps et de leurs énergies pour l'ALPE durant la scolarité de tous leurs enfants, dont le petit dernier rejoindra le collège en septembre : Soize, Erwan, Jérôme, Fleur, Seb, Sabine, ...

Il est au cœur de l'association d'organiser des évènements qui financent les actions scolaires mais qui permettent aussi de dynamiser notre commune et de souder tous les habitants, parents ou non. Cette année, l'ALPE a proposé des repas, des ventes de textiles, de légumes, de chocolat, le stand du marché de Noël, un BB puces, un vide dressing féminin, ...

La traditionnelle kermesse accompagnée de sa tombola, aura lieu le 16 juin sur la place du Port et la plage ! Ne manquez pas de venir vous y amuser. Grâce aux bénéfiques et au soutien de la mairie, les CM ont profité d'une semaine de street découverte à Rennes. Tous les élèves de l'école ont été au cours de l'année au cinéma, au théâtre, au zoo, pu se perfectionner au tennis, ...

**Ne manquez pas notre concours !**

Un jeu concours va être organisé cet été en lien avec les actions de l'ALPE. Surveillez notre page Facebook ou notre compte Instagram : « ALPE Locquirec » afin de ne pas le rater ! Pensez à vous abonner pour suivre les actions futures.

Nous vous souhaitons un superbe été et nous vous retrouverons en septembre à l'école pour notre pot de rentrée.

Pour l'ALPE,

Anne France LE BALCH, secrétaire.

**AQUARELLE / ARTS PLASTIQUES**

L'année 2023/2024 riche en découvertes, créativité, technicité et spontanéité a été conclue par une belle exposition à Art Presbital en début juin !

Les ateliers d'aquarelle et d'arts plastiques reprennent en septembre le jeudi après-midi, avec une nouveauté : un créneau intergénérationnel pour l'aquarelle le mercredi après-midi !

Présence au forum des associations le 8 septembre.

Contact :

Maryline : 06.28.61.80.26



MAISON D'ACCUEIL DE L'ILE BLANCHE



L'Île Blanche réouvre intégralement après 8 mois de travaux, nous avons équipé 25 chambres de douches et remplacé une toiture, par ailleurs des travaux de peinture et d'électricité ont été réalisés. Nous offrons un outil plus moderne, adapté à nos prestations et aux demandes de nos résidents.

Les activités et retraites spirituelles reprendront début juillet.

Nous rappelons qu'en dehors de nos hébergements ouverts à tous, nous proposons des locations de salles et des repas spéciaux, buffets ou repas à l'assiette pour vos événements familiaux. Le caractère spirituel et le cadre propice au repos impliquent que notre clientèle respecte les lieux et les personnes qui y résident, dans le calme.

Pour les repas classiques, merci de nous contacter à minima 48h avant, pour les repas de groupe ou les repas améliorés (à l'assiette ou buffets), nous contacter pour vérifier nos disponibilités : en visitant notre nouveau site internet : ile-blanche-locquirec.fr, au 02.98.67.43.72 ou par mail à : contact@maisonileblanche.fr



GAEW

Quoi de neuf à GAEW ? (Gwin an enez Wenn)

La Vigne, taillée au printemps, palissée avant l'été, a été enrichie par semis de phacélie (engrais vert) et devrait permettre ses premières vendanges à l'automne 2025,

Le Verger biologique, initié en 2023 par douze grands fruitiers et vingt-quatre petits, s'agrandit de porte-greffes (atelier greffe avec des espèces de pommes anciennes bretonnes), et plantation de quatre jeunes pêchers de vigne, près de la vigne.

Le Potager, hiverné en moutarde et lasagnes, a été dessiné en parcelles pour rotation des cultures, plantations et semis à partir d'avril.

La création d'un jardin des simples, dans l'enceinte de la chapelle, onze carrés de un mètre carré bordés par un plessis de noisetiers, permet la culture de plantes aromatiques et médicinales.

GAEW a orchestré début avril un accueil d'écoliers de plusieurs communes du canton, avec nos adhérents, une maîtresse composteuse et un animateur de l'Ulamir dans le cadre de l'opération nationale « **Tous au compost** ».

Une soirée d'échange a eu lieu autour de la prise en compte par GAEW de l'Écologie Intégrale » avec Elena Lasida, professeur d'économie à l'ICP (Paris), spécialiste en développement durable et économie solidaire.

Les prochains chantiers :

- un parc à thé
- des poivriers du Shishuan
- la création d'une pièce d'eau, indispensable à la biodiversité.

Notre association, **laïque**, accueillie par la communauté de l'Île Blanche : les **Filles du Saint Esprit**, se veut être un lieu d'**accueil** et de **partage**, dans un esprit de **biodiversité**, toutes les **bonnes volontés sont les bienvenues**.

Nous nous retrouvons le mercredi de 9h à 12h, parfois le samedi.

Pour adhérer : maysevin@gmail.com



Palissage de la vigne



Jardin des simples

LE CERCLE DES ÉCRIVAINS DE LOCQUIREC

Lire, un voyage entre les mains



Entre continuité et innovation, le CEL a la volonté permanente de partager sa passion pour le livre et la langue bretonne, mais également en accueillant les opportunités de s'associer aux événements littéraires et culturels régionaux/nationaux. Tel fut le cas en janvier avec « Les nuits de la lecture » sur la thématique du Corps, où Agnès Figueras-Lenattier, ex-championne d'Europe de tennis a développé les exigences du sport à haut niveau avant que des lectures à voix haute approchent d'autres langages du corps.

En février, le café littéraire a reçu Catherine Hoffmann, remarquable scénariste pour petit et grand écran, tandis qu'en mars le CEL célébrait le Printemps des poètes à l'Île Blanche avec des « Variations poétiques » et organisait aussi la soirée « Brezhoneg Kalon » en partenariat avec Ar Presbital qui souhaite promouvoir la langue bretonne sur Locquirec. Un véritable succès !

En avril est invitée la traductrice littéraire anglais/français Carine Chichereau et en mai ce sera l'auteur de portraits de femmes du

monde paysan Anne Lecourt. Enfin, pour faire le plein de lectures estivales, en juin, Emmanuelle de la librairie Gwalarn viendra nous conseiller quelques titres.

En matière de partenariat avec Ar Presbital, le CEL en réflexion avec Morgane Lebras proposera 4 conférences annuelles qui, la première année, s'inspireront de la solennité du lieu pour ensuite s'orienter vers une dimension pluridisciplinaire.

Par ailleurs, les activités mensuelles : l'atelier d'écriture « Plume d'arc-en-ciel » animé par Patricia Guillemain, la causerie en breton et les cours de breton pour débutants animés par Michel Priziac et Josette Bouvet-Le Meur fonctionnent toujours dans un esprit de grande convivialité.

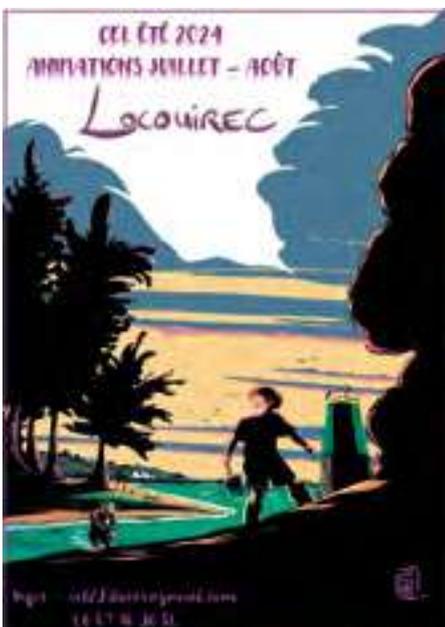
L'été 2024 sera l'occasion de balades qui débiteront jeudi 11 juillet, avec celle en breton menée par Michel Priziac et traduite par Josette Bouvet-Le Meur, suivie de « Plume et pinceau » le jeudi 18 juillet, balade animée par Patricia Guillemain et Marie-Jeanne Le Goherel, puis jeudi 25 juillet Jean Albert Guénégan vous guidera sur les chemins de poésie entre terre et mer, tandis que le mercredi 7 août à 20h30, les membres

du CEL vous proposeront une balade au clair de lune en lectures, contes, saynètes, poésie, chants et danse.

Enfin, pour les aoûtiers, une deuxième balade « Plume et pinceau » est programmée mardi 13 août. Mais les balades ne seront pas les seules activités estivales du CEL, d'autres animations sont en réflexion...

L'automne approchant, pour sa 5e édition, « Livres en fête », événement phare de l'année qui se déroule dans le cadre chaleureux de l'Île Blanche, aura pour thème « Feuilles d'automne » avec ses traditionnelles rencontres autour du café littéraire, de la dictée, des conférences/débats, des ateliers de haïku, des paréidolies, des balades en lecture et en breton, des auteurs en dédicace, remise de prix pour la dictée et le concours d'écriture... mais aussi quelques nouveautés tout public, et pour la jeunesse en particulier, que vous découvrirez dans le programme complet diffusé en septembre.

Si vous souhaitez recevoir régulièrement le programme des activités du CEL, transmettez vos coordonnées mail à cel29.livres@gmail.com ou au 06 07 16 96 80.



Bienvenue à bord ! (SNSM Locquirec)



SNSM LOCQUIREC

La station SNSM de Locquirec compte 33 bénévoles, un effectif qui peut paraître largement suffisant pour armer les canots dont nous disposons : Enez Glaz requiert quatre équipiers et Gouliat trois. Toutefois, il arrive de temps en temps que nous éprouvions des difficultés à constituer un équipage dans l'urgence, ce qui est extrêmement préoccupant car susceptible de retarder ou de compliquer une intervention.

Ce problème est dû au fait que nous ne disposons que de 18 bénévoles «embarqués» (susceptibles de participer à un sauvetage) et que beaucoup ont une activité à temps plein. Ils sont par conséquent peu disponibles dans la journée. A noter que toutes les stations ne sont pas logées à la même enseigne : la station de Ploumanac'h, qui compte 30 membres, n'éprouve pas de difficultés à armer un canot tous temps plus grand que notre vedette car ses équipiers sont, semble-t-il, plus facilement mobilisables.

Dans ces conditions, nous avons impérativement besoin de recruter plusieurs bénévoles très motivés et relativement disponibles, habitant à moins de dix kilomètres du port. **Il n'est absolument pas nécessaire d'être marin pour postuler**, les nouvelles recrues suivent pendant la première année un parcours de formation complet. A l'issue de cette période probatoire ils auront la possibilité d'être définitivement admis. Les sauveteurs de la station ne sont pas sexistes : les équipières, actuellement très peu représentées à la station, sont les bienvenues car elles sont aussi capables que les hommes d'exercer ce genre d'activité.

Quelques fonctions non embarquées (secrétaire, trésorier adjoint) nous font également défaut, elles sont susceptibles d'intéresser toute personne disposant de quelques compétences de base dans l'un de ces domaines.

Pour ce faire, la station va organiser des portes ouvertes afin que le public fasse connaissance avec les bénévoles et leurs activités. Cette fois vous n'hésitez plus à intégrer la grande famille des Sauveteurs en Mer ! Vous pouvez aussi postuler sans attendre en envoyant un courrier à snsmlocquirec@orange.fr.

La fête de la SNSM aura lieu sur le port le jeudi 1er août à partir de 15h00, vous pourrez y assister à des démonstrations de sauvetage et faire des balades en mer sur les canots de la SNSM.



Sortie en mer pour les bénévoles et leurs familles

SNSM Locquirec - 39bis route de Morlaix - 29241 Locquirec
snsmlocquirec@orange.fr - Tél : 06 69 43 30 85 (sauf urgence)

<https://station-locquirec.snsm.org>

<https://www.facebook.com/snsmlocquirec>

Pensez au 196 !

Ce numéro d'urgence permet de joindre directement le CROSS depuis votre portable si vous êtes témoin d'un accident en mer ou sur le littoral. En mer, le 196 ne remplace pas la VHF (Canal 16) qui doit toujours être utilisée en priorité si vous êtes équipé.

Ne prenez pas la mer sans au moins un moyen de communication !



3 ARL*Au chevet des deux chapelles*

L'association 3ARL, malgré une année passée en sommeil, reste au coté de la mairie pour la soutenir dans ses différents projets de protection du patrimoine. Nous ne pouvons que nous féliciter des efforts du conseil municipal pour mettre en valeur ce que nos pères et ancêtres ont construit sur notre commune.

Par le passé, 3ARL avait pu grâce aux dons de ses adhérents, soutenir les rénovations de la chapelle de Linguez. La mise en valeur de ce patrimoine est engagée par la mairie depuis quelques années, dans le cadre d'expositions et du circuit des Chapelles. Il reste quelques éléments architecturaux pour la sublimer comme la possibilité évoquée de réinstaller des vitraux.

Cette année, la mairie a relevé le défi conséquent de la chapelle de Lézingard qui a souffert d'infiltrations et des ravages du temps et des tempêtes. Des travaux importants ont déjà été lancés sur les enduits extérieurs et sur la charpente. L'association se positionne pour soutenir différentes autres œuvres de restauration sur les murs intérieurs et le mobilier. C'est le patrimoine de nos enfants, de notre commune, que la mairie s'engage à conserver. Nous espérons que les travaux permettront à tous de découvrir ou redécouvrir ce lieu charmant de Locquirec si peu connu.

Les adhérents et tous ceux qui le souhaitent se retrouveront pour l'Assemblée Générale cet été. Nous serons heureux d'échanger avec vous.

Nous vous souhaitons à tous un bel été, avec vos proches, dans la douceur de vivre de notre belle commune.

Pour 3ARL, Anne France Le Balch, présidente

lebalchaf@hotmail.fr <https://www.3arl-locquirec.com/>

**GYMNASTIQUE POUR TOUS** *Conservez la forme !*

Les cours ont repris le 7 septembre 2023 à la Salle des Sports Jean-René CADRAN dans une atmosphère très amicale comme à l'habitude.

Nous nous retrouvons tous les Jeudis à 9 h 30 à 10h30 pour une heure de gymnastique dispensée par Sandrine notre éducatrice sportive.

Ces cours ouverts aux adultes se composent d'exercices d'échauffement, d'étirements, suivi d'un travail d'équilibre et de coordination, puis, sur tapis, d'exercices de renforcement musculaire et, pour terminer, de relaxation.

Vous souhaitez conserver une bonne santé ? Rien de tel qu'une activité physique régulière !

C'est avec plaisir que nous avons accueilli cette année encore des nouveaux arrivants pour la saisons.

Cotisation annuelle : 100 €

Contact « Gymnastique pour tous » Mauricette SALAUN au 02.98.67.42.52 ou Janie FILLATRE au 02.98.79.36.30.



LOCQUI-LOISIRS-CLUB

Partage, jeux, balades, découvertes, convivialité...

Chaque mardi à partir de 14h00 :

Travaux d'aiguilles. Pas de cours magistraux, mais échange et partage de bonnes pratiques, de techniques, sur le tricot, crochet, la couture, la broderie, le tout dans une ambiance très conviviale.

Jeux de boules, pointer ou tirer, venez jouer sur les terrains attenants à la salle du Varcq.

Jeux de fléchettes, testez votre adresse et taper dans le mille.

Chaque jeudi à partir de 14h00 :

Jeux de société, belote, tarot, rami, scrabble, triomino, rummy, jeu du Toc, etc, et initiation débutant.

Jeux de boules.

Le tout clôturé par un goûter.

Chaque vendredi à 14h00 :

Départ du parking de la salle du Varcq pour des balades (entre 3 à 6km).

Nous marchons sur des parcours avec des dénivelés modérés dans le Trégor principalement.

Le but, outre la marche, est de partager un moment de convivialité, d'échange, de se déplacer en groupe et donc d'adapter notre rythme aux difficultés de chacun.

Il est conseillé de s'équiper de chaussures de marche et bâtons.

Nos amis à quatre pattes ne sont pas autorisés.

Nos journées découvertes du patrimoine breton (sortie d'une journée en car).

Le 9 avril, découverte de Paimpol et sa baie en bateau. Restaurant et ensuite visite d'une savonnerie.

Le 12 juin, départ du port de Morlaix, descente de sa rivière jusqu'au château du taureau et sa visite commentée. Restaurant sur les bords de la Penzé et ensuite visite commentée en petit train de Morlaix.

Le 3 octobre, venez découvrir l'univers de Marie GUERZAILLE à la ferme.

Nos journées festives : Repas de Noël, galettes des rois, crêpes du mardi gras, plancha-party.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux adhérents et de leur faire partager nos activités. Pour tous renseignements vous adresser à :

Annie MADEC 06 03 62 56 62/Jacky LAMORY 06 61 71 43 45/balades Pascal MARTEAUX 06 08 37 58 89.

E-mail du club : locqui.loisirs.club@gmail.com



*La lettre du Moulin « La tête hors de l'eau »***ASSOCIATION DU MOULIN DE LA RIVE**

Combien de fois doit-on se poser cette question : elle monte ou elle descend ? Histoire de se dire , j'ai encore le temps de descendre ou il est déjà temps de remonter ! C'est en quelque sorte dans cet état d'esprit que nous avons vécu cette année. De nombreux projets en tête pour valoriser le site du Moulin de la rive dans un contexte sensible de fragilisation du littoral.

Erosion de la falaise en cause les eaux de ruissellement, les tempêtes à répétition et de manière récurrente l'invasion des algues vertes comme de la pollution d'origine organique des eaux de baignade.

Rien n'est cependant inéluctable ; Dans le cadre de nos échanges avec les pouvoirs publics et en particulier avec la municipalité, nous avons ainsi créé au sein de l'association 3 groupes de travail : les algues vertes et la qualité des eaux, l'érosion de la falaise et enfin la vie du site et ses aménagements. Ces ateliers composés de membres actifs permettent ainsi une concertation plus efficace avec les différents acteurs concernés par ces sujets.

En attendant, des mesures contraignantes ont dû être prises pour limiter l'accès et les activités sur la plage. Nous ne doutons pas que la situation s'améliore rapidement grâce aux moyens qui seront mis en œuvre pour protéger le site.

Nouvelle réjouissante ! un projet est en cours pour un aménagement du parking et de l'accès à la plage afin de permettre à tous d'être accueillis dans les meilleures conditions. Vos avis sont d'ailleurs les bienvenus, n'hésitez pas !!

Nous profitons de cette tribune pour saluer et remercier Yoann Chardonnet qui a créé avec le succès que l'on connaît l'école de « Surfing Locquirec », et qui transmet son bébé à Ciara et Baptiste ; Bonne Vague à eux.

Association du Moulin de la rive .

Contact : Anne Corson 06 25 95 45 63

corsonf@orange.fr

Site internet : <https://associationdumoulindeklarive.com/>



1953

*La fête à Poul Rodou !***COMITÉ DES FÊTES DE POUL RODOU**

Le nouveau bureau du comité des fêtes de Poul Rodou vous propose un moment festif et musical, le **samedi 7 septembre 2024**, à partir de 17h sur l'esplanade de Poul Rodou.

Au programme, jeux pour petits et grands, buvette, petite restauration et concert mené par plusieurs artistes.

Une autre façon conviviale de fêter ensemble la fin de l'été !



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE LOCQUIREC



Cérémonie du 8 mai 2024

Une assemblée, toujours plus nombreuse, s'était rassemblée pour la commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945, il y a 79 ans.

La cérémonie des couleurs, le dépôt de gerbe suivi de la minute de silence, la lecture du message de l'UFAC par Evan CHANTRAINE et la lecture du message du ministre des Armées par Mr le Maire, Gwénoél GUYOMARC'H, ont ponctué cette cérémonie.

Le président des Anciens Combattants, Paul FICHOU, a chaleureusement remercié les nombreux participants présents à cette cérémonie, qui a rassemblé toutes les générations. Ils ont tout aussi chaleureusement répondu par des applaudissements.

A l'issue, tous les participants étaient conviés au vin d'honneur, offert par la municipalité, dans le jardin de « Ar Presbital ».



Assemblée départementale

Cette année, L'UFAC (Union Fédérale des Anciens Combattants) avait choisi Locquirec pour organiser son assemblée générale départementale. Étaient présents le Secrétaire Général Derwich DELAYE ainsi que le Directeur de l'ONAC (Organisation Nationale des Anciens Combattants) Sylvain LE BERRE.

Après une présentation de la ville de Locquirec par Mr le Maire et de l'association ACVG de Locquirec par son président Paul FICHOU, les différents points de l'AG ont pu être étudiés conformément à l'ordre du jour.

Il s'en suivit un recueillement et dépôt de gerbes au Monument aux Morts ainsi qu'au môle pour rendre hommage aux disparus en mer.

A l'issue de la cérémonie, les congressistes se sont regroupés à la salle Bilzig, pour le vin d'honneur et le repas préparé par le restaurant de l'Hôtel du port.

Le Président de l'ACVG
de Locquirec
Paul FICHOU



Avec les portes drapeaux à
« Ar Presbital »

Photo : Anne Prigent

COMITÉ DE JUMELAGE LOCQUIREC DRUMSHANBO

The show must go on !

Bonjour à tous,

Je me dois de vous annoncer deux nouvelles, une mauvaise et une bonne.

La mauvaise est le départ de notre Président Gérard vers de nouvelles aventures. Après huit ans de présence au sein du comité, il souhaite se consacrer à de nouvelles occupations. C'est son choix et nous ne pouvons que le remercier du travail accompli au sein du Comité et de son dévouement à cette noble cause. Bon vent à toi, Gérard !

La bonne est la venue de nos amis irlandais en septembre. Ils viendraient à une vingtaine en septembre pour 4/5 jours. A nous de les recevoir comme il se doit et leur montrer les divers sites qu'ils n'ont pas encore vu, et ils sont nombreux, dans notre belle région.

Entre temps, il y aura, fin mai, une nouvelle assemblée générale plus spécialement axée sur les élections et le renouvellement du conseil d'administration et donc du bureau.

Je ne peux donc pas présumer, selon les élections, de la constitution du Conseil puis du bureau, ainsi que des décisions qui vont en découler.

De toute façon, il faut que le jumelage demeure !

Prenez soin de vous.

Le secrétariat



LOKIMAN

Samedi 21 septembre 2024

Épreuve XS et M

Pour le XS départ : 8H00

Pour le M départ : 10H00

Natation plage du camping du fond de la baie.

Parc à vélo et course à pied au stade de foot.

Parcours vélo et course à pied sur la page Facebook de l'organisation

Restauration sur place

Route bloquée de 7H45 à 14H00

Renseignements Tél : 06 34 04 77 29

locquirec.triathlon@gmail.com



DOUR HA DOUAR

C'est en 1986 que le législateur instituait ce qui est appelé à tort une loi, puisqu'il s'agit de simples ajouts au code de l'urbanisme. L'intention était claire : protéger les espaces naturels des rivages marins, estuaires, lacustres d'une urbanisation qui les détruit.

Mais l'outil juridique restait très imprécis pour les juges. Où commençait l'espace naturel et où finissait l'espace urbanisé qui échappait à la loi ? Un simple hameau de quelques maisons isolées de toute agglomération était-il déjà un espace urbanisé ? Après de nombreux tâtonnements, les juges ont précisé la jurisprudence. Seule l'agglomération principale et tous les bâtis construits en continuité constituent un espace urbanisé.

Voilà ce que nombre de propriétaires bien placés en bordure de mer n'acceptent pas toujours. Et les maires trop souvent défient la loi, qu'ils sont pourtant censés défendre, en leur accordant des permis de construire pour le mieux litigieux, souvent hors la loi. Si la préfecture, un particulier, une association ne les contestent pas devant la justice administrative, le fait accompli s'impose à toutes et à tous. Cela aurait pu être le cas à Saint-Efflam à Plestin-les-Grèves

Sauf que là les associations dont Sauvegarde du Trégor Goëlo Penthièvre sont allés jusqu'au bout et ont obtenu devant les tribunaux le démontage d'un chalet illégalement construit après permis généreusement accordé par le maire. Pourtant combien, y compris le maire, auraient souhaité que justice ne soit pas rendue et le chalet dont le permis avait été annulé soit toujours là !

Sauvons la loi littoral !

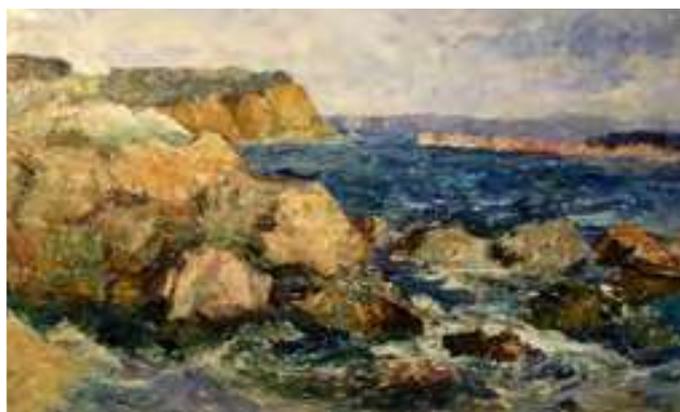
Le cas de Plestin n'est pas exceptionnel. Trop souvent les communes du littoral répondent favorablement à la pression immobilière. Mais à part les heureux bénéficiaires de ces permis bord de mer en zone naturelle, qui gagne à ce bétonnage des côtes ? Si la loi littoral n'avait pas été appliquée à Plestin, qui aurait empêché que tous les espaces encore libres entre les maisons déjà construites soit occupés, formant ainsi un front de mer de béton ?

Dour ha Douar comme la fédération à laquelle elle appartient a fait le choix de la qualité des paysages. Elle continuera à défendre coûte que coûte ce bien commun si précieux. Si précieux que les peintres se sont bousculés en Bretagne pour les immortaliser. Alors, si comme nous vous avez fait le choix d'un paysage marin plutôt que celui du béton et du goudron, rejoignez nous !



Dour ha Douar :
lavarenn@yahoo.fr

Anna Bosh, Côte rocheuse



Reprise des activités le 18 juillet

CLUB DE BRIDGE DE LOCQUIREC

Le club reprendra ses activités du 18 juillet au 22 août dans la cantine de l'Ecole.

Nous jouons le lundi et le jeudi soir à 20h15.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez téléphoner à la responsable : Chantal Demonsant 06 51 28 41 70.

LE MOT DE LOCQUIREC AUTREMENT

L'Arlésienne à Locquirec

Nous avons l'impression de nous répéter, mais les dossiers pour lesquels nous interpellons la municipalité depuis des mois restent lettre morte.

Tout d'abord, l'aménagement de la RD 64, du Moulin de la Rive au Pont de Toul an Hery.

C'était une promesse de campagne de la majorité en 2014. Mais les promesses, dirait-on, n'engagent que ceux qui les entendent ! Nous aurons, quant à nous, insisté depuis lors pour que l'aménagement de cette départementale qui traverse notre commune assure une circulation sécurisée (plus pertinente que les dangereuses chicanes) permettant la cohabitation des piétons, vélos et véhicules à moteur. Hélas, c'est devenu l'Arlésienne, par manque de volonté politique.

Le Département doit réaliser l'enrobé sur la totalité de cette route ; c'est donc le moment opportun pour travailler en amont à cet aménagement et le mettre en œuvre, d'autant plus que tout, ou presque, a déjà été prévu, séquencé et chiffré, au mandat précédent. La commande au Bureau d'études chargé de ce projet comprenait également l'agencement piétonnier de la place du Port avec mobilier urbain et fleurissement. Hélas, 2024 verra un été de plus avec voitures en nombre, bornes rétractables, feux et poteaux de signalisation règlementaires, en lieu et place de bancs, fleurs et jeux pour les enfants. Un été de plus avec une place, ni piétonne ni parking, mais ni piétonne ni parking.

En second lieu la transition énergétique.

Un sujet incontournable pour préparer l'avenir mais pour lequel la majorité fait du surplace. Nous attendons désespérément un Plan Pluri-annuel inscrivant dans la durée les importants investissements nécessaires qui permettraient de baisser les coûts de fonctionnement de la commune. Locquirec est à la traîne comparée au volontarisme d'autres communes de la Communauté de Morlaix, Guimaec étant exemplaire dans ce domaine. Les logements de Moguerou - à titre d'exemple - attendent toujours leur rénovation.

L'analyse effectuée par l'Agence Héol devrait confirmer leur situation de passoires thermiques... mais des mois après sa réalisation, nous n'avons toujours pas, à la rédaction de ces lignes, de retour à ce sujet.

Comme en 2023, nous nous sommes abstenus lors du vote du budget, déplorant notamment le manque d'initiatives sur ces sujets.

Pour conclure, nous réitérons notre demande de concertation publique sur les sujets de la vie quotidienne des Locquirecois, comme la circulation, le stationnement ou les travaux, par exemple. Pourquoi ce refus du débat avec les administrés ?

Serons-nous entendus avant les prochaines élections municipales ?

Ces points seront-ils parmi les vœux du prochain mandat ?

Nous souhaitons à toutes et tous un très bel été.

Une hausse de la taxe foncière inutile

Nous avons voté contre cette augmentation additionnelle de 2%, car nous considérons que la hausse de base de 3,9%, décidée dans le cadre de la Loi de Finances 2024, était suffisante pour équilibrer le budget de la commune. D'autant plus que certaines charges du budget sont majorées quand des produits sont minorés de façon injustifiée.

Un exemple : les droits de mutation perçus par la commune lors des transactions immobilières. Le gain annuel de 2020 à 2023 a varié de 52 326 € à 74 962 €. Pourtant, le budget ne provisionne pour 2024 que 25 000 €.

Nous aurions préféré une estimation plus réaliste et un suivi continu (la commune, ayant la possibilité de préempter, connaît en temps réel les projets de cessions immobilières), quitte, le cas échéant, à passer par une décision modificative en cours d'année.

Joëlle OLLIVIER-BAILLARGEAT et Théophile PAIMPARAY

